

Université de Montréal

La pensée des femmes violentes : les théories implicites liées
au comportement violent

par
Marie-Pier Robitaille

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en criminologie,
option avec mémoire

Août, 2011

© Robitaille, 2011

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
La pensée des femmes violentes : les théories implicites liées
au comportement violent

présenté par :
Marie-Pier Robitaille

a été évalué(e) par un jury composé des personnes suivantes :

Marie-Marthe Cousineau

.....
présidente rapporteure

Franca Cortoni

.....
directrice de recherche

Kelly Taylor

.....
membre du jury

Résumé

Les théories implicites (TIs) sont des croyances sous-jacentes et interconnectées qui influencent les pensées conscientes et le comportement (Ward, 2000). Elles ont été étudiées chez les délinquants et les délinquantes sexuels, ainsi que chez les délinquants violents, mais pas chez les délinquantes violentes. La recherche montre que les cognitions des délinquants violents peuvent être organisées en quatre TIs: 1) *Battre ou être battu*, 2) *Je suis la loi*, 3) *La violence est normale*, et 4) *Je perds le contrôle* (Polaschek, Calvert & Gannon, 2008). L'objectif de la présente étude était de déterminer quelles sont les TIs des délinquantes violentes afin de mieux comprendre leur comportement. Des entrevues semi structurées ont été menées avec 21 femmes violentes incarcérées. Dans l'analyse, les cognitions des participantes ont été extraites en utilisant l'analyse du discours (Angers, 2005). Ces cognitions ont ensuite été plus profondément analysées pour en ressortir les TIs en suivant la méthode de la théorisation ancrée (Strauss & Corbin, 1990). Les résultats suggèrent qu'il existe six théories implicites liées au comportement violent des femmes. Deux d'entre elles sont neutres, car aussi retrouvées chez les hommes: 1) *la violence est normale* et 2) *je perds le contrôle*. Les quatre autres sont sexo-spécifiques: 3) *ceux qui agissent injustement méritent d'être battus*, 4) *j'ai besoin de me protéger et protéger les autres*, 5) *je ne suis pas violente*, et 6) *ma vie est trop difficile*. En outre, les résultats suggèrent qu'il existe deux groupes distincts d'agresseuses en ce qui concerne les cognitions: les « antisociales » et les « classiques ». Les implications et explications théoriques de nos résultats seront discutées.

Mots clés : Femmes violentes, Violence, Théories implicites, Distorsions cognitives, Schémas cognitifs

Abstract

Implicit theories are defined as underlying and interconnected beliefs that influence conscious thoughts and their related behaviors (Ward, 2000). Implicit theories have been investigated in male and female sexual offenders and male violent offenders, but never in female violent offenders. Research shows that male violent offenders' cognitions can be organized into four implicit theories: 1) *Beat or be beaten*; 2) *I am the law*; 3) *Violence is normal*; and 4) *I get out of control* (Polaschek, Calvert & Gannon, 2008). The aim of this study was to examine the implicit theories of violent female offenders. Semi-structured interviews were conducted with 21 convicted violent women. In the analysis, participants' cognitions were extracted using the discourse thematic analysis method (Angers, 2005). These cognitions were then thematically organized into implicit theories using the Grounded Theory method (Strauss & Corbin, 1990). Results show that women hold six categories of implicit theories. Two of them are neutral, because there were also found in the male offender's study: 1) *Violence is normal* and 2) *I get out of control*. The four other are gender-specific: 3) *Those who act unfairly deserve to be beaten*, 4) *I need to protect myself and others*, 5) *I am not a violent person*, and 6) *Life is too hard on me*. In addition, results suggest that there are two distinct groups of female offenders that differ in their cognitions: the "antisocial offenders" and the "classic offenders". Implications and theoretical explanations of the results are discussed.

Key Words : Female Violent Offenders, Violence, Implicit Theories, Cognitive Distortions, Cognitive Schemas

Table des matières

Résumé	i
Abstract.....	ii
Table des matières	iii
Liste des tableaux et des figures	v
Remerciements	vii
Introduction	1
1. Recension des écrits.....	4
1.1 La violence	5
1.2 Les femmes violentes.....	6
1.3 La recherche sur la femme violente	8
1.3.1 Les théories.....	11
1.3.2 Modèles explicatifs de l'agression.....	28
1.3.3. La place des cognitions dans la violence	29
1.4 Le processus cognitif	31
1.4.1 Les cognitions sociales	31
1.4.2 Les distorsions cognitives	31
1.4.3 Les schémas cognitifs	33
1.4.4 Les théories implicites	36
1.5 Les schémas cognitifs liées à la violence.....	37
2. Problématique.....	42
3. Méthodologie.....	44
3.1 Collecte de données	45
3.2 Échantillon.....	46
3.3 Procédures	48
3.4 Analyse des données.....	49
3.4.1 L'analyse du discours	49
3.4.2 La théorisation ancrée.....	51
4. Article.....	56
Introduction	58
Les cognitions liées à la violence.....	60

Méthode	64
Résultats	70
Interprétation des résultats	79
Limites et conclusion	85
5. Conclusion	87
Références	94
Annexes	i
<u>Annexe I</u>	ii
<u>Annexe II</u>	vi
<u>Annexe III</u>	vii

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1 :	Caractéristiques des femmes violentes.....	75
Figure 1 :	Théories implicites retrouvées dans les deux groupes d'agresseures	76
Figure 2 :	Théories implicites retrouvées principalement chez lesagresseurs antisociaux.....	77
Figure 3 :	Théories implicites retrouvées seulement chez les agresseurs classiques.....	77

À toi que j'admire sur ton rivage,
d'être pour moi la plus grande personne qui soit.

Remerciements

Que ce soit à la maison, à l'université ou quelque part entre les deux, j'ai eu la chance d'avoir un soutien immense pour la réalisation de mon mémoire. Je désire profiter de l'occasion du dépôt de celui-ci pour remercier les principales personnes qui ont contribué à sa réalisation.

D'abord, je remercie ma directrice, Franca Cortoni, pour le soutien et les conseils indispensables à la réalisation de mon mémoire et pour le temps consacré à la lecture et aux corrections de mon travail. Merci aussi de m'avoir poussée à toujours faire mieux. Franca, je tiens aussi à te remercier sur une note plus personnelle pour ton écoute et pour la confiance que tu me portes.

Je voudrais également remercier ma famille. Merci à mon frère, Oli, pour tous les fous rires et pour tes deux pieds sur terre. Merci aussi à Marie-Hélène d'être présente pour ma famille et de rendre mon éloignement moins difficile. Merci à ma grand-maman Claire et à ma marraine Diane de toujours me faire sentir que je suis exceptionnellement bonne de faire une maîtrise. Merci à mes parents, Yves et Réjeanne, pour leur soutien financier et pour leurs encouragements. Maman, merci de toujours croire en moi, même dans les moments où j'ai l'impression que rien n'est possible. Papa, merci de m'avoir partagé ton bon sens et d'être ma motivation pour être plus que ce que je pourrais facilement devenir. Pour moi, rien ne vaut plus cher que de rendre son père fier.

Merci à l'équipe de l'École de criminologie. Merci aux professeurs et chargés de cours pour votre ouverture et pour la grande place que vous laissez aux étudiants dans vos classes. Je tiens à remercier particulièrement Nicole et Carole (les fées marraines), Valérie (d'être si engagée et attentionnée), Marc (de partager ta passion pour notre domaine et pour tout ce qui l'entoure) et Jean-Pierre (pour ton écoute, ton soutien et ta confiance).

Finalement, je voudrais remercier mes amis sans qui je n'aurais pu garder le sourire tout au long des deux dernières années. Merci à Lidia qui fait probablement une maîtrise dans l'objectif de s'assurer que les deux autres membres du trio infernal ne passe pas dans le côté obscur. Merci d'être une amie exceptionnelle et une source de réconfort sans bornes. Merci à Chloé pour l'entêtement, la détermination, la folie et les cupcakes! J'espère qu'un jour tu auras au moins la moitié de toute l'admiration que je te porte. Content de poursuivre avec toi au doctorat. Merci à Nicholas pour ta bonté, ta générosité, ton humour et pour la nuit blanche! Merci à Geneviève de faire de moi ta jeune Padawan. J'ai toujours admiré ta capacité à tout réussir et je suis heureuse d'aujourd'hui pouvoir découvrir que même en amitié, tu obtiens un A+. Merci Marc, d'avoir été une motivation à rester devant mon ordinateur et une raison de plus pour sourire en me réveillant. Merci à ma gang de Sherbrooke avec qui les choses restent les mêmes malgré mon manque de temps et de visites. Vous me manquez. Merci à Gab pour ton calme et de m'avoir aidé avec les bugs qui me paralysaient dans mon travail. Merci à Marie-Pier, ma meilleure amie et la meilleure amie qu'il est possible d'avoir. Merci pour les ménages, les épicerie, les soupers, les corrections, le quotidien... mais merci surtout d'être là pour moi depuis bientôt 20 ans. Personne ne me connaît mieux que toi, rien ne me fait sentir mieux que ta présence dans ma vie.

Introduction

La violence a toujours fait partie de l'existence humaine (Dahlberg & Krug, 2006). Toutefois, elle n'a généralement pas été acceptée par la société comme étant inévitable. Depuis plusieurs dizaines de décennies, des efforts sont investis afin de mieux comprendre la violence chez les hommes pour en diminuer l'occurrence. Parallèlement, peu d'attention a été portée à la commission de délits violents par les femmes. En effet, il n'a pas toujours été clair que la violence pouvait aussi être une affaire de femmes et, même aujourd'hui, le doute subsiste au sein de la population.

Quoiqu'elles restent considérablement sous-représentées dans la population criminelle (Pollock & Davis, 2005), les femmes sont responsables d'approximativement un cinquième de tous les crimes et d'environ 13% des crimes violents (Barker, 2009). Les études sur le sujet montrent que les femmes prennent de plus en plus de place dans les statistiques de la criminalité depuis une trentaine d'années (Bottos, 2007; Cortoni, 2009; Kong & AuCoin, 2008). Bien que cette augmentation ait généré une augmentation des connaissances à propos de ce phénomène, beaucoup est encore à analyser afin de mieux le comprendre.

Comparativement, la recherche sur la criminalité des hommes bénéficie de plusieurs décennies de recherche. Les facteurs liés à l'étiologie de la violence sont considérablement mieux établis pour leur criminalité et l'efficacité des programmes de réhabilitation jouit de plus en plus de validations empiriques. Entre autres, l'importance des cognitions afin de mieux comprendre le comportement d'agression (violente et sexuelle) par les hommes a bien été établie (Abel, Gore, Holland, Camp, Becker & Rathner, 1989 ; Polaschek, Calvert & Gannon, 2008 ; Sharp, 2000; Ward, 2000; Ward,

Hudson, Johnston & Marshall, 1997 ; Ward & Keenan, 1999 ; Ward, Keown & Gannon, 2007).

Du côté de la recherche sur les femmes, la nécessité d'analyser le caractère sexospécifique de la criminalité ressort de la majorité des études. En effet, comme il sera illustré dans ce mémoire, la littérature nous renseigne sur l'existence de plusieurs différences entre les délinquants et les délinquantes. Toutefois, il existe encore beaucoup d'inconnu à propos de la participation des femmes dans le crime violent. Sur le plan cognitif, beaucoup de questions restent sans réponses.

Le présent travail vise une meilleure compréhension de l'aspect cognitif lié à la violence commise par les femmes. Pour ce faire, les distorsions et les schémas cognitifs seront abordés sous l'angle des théories implicites (Ward, 2000). Le premier chapitre de ce mémoire permettra de présenter les connaissances actuelles sur la violence des femmes ainsi que sur les processus cognitifs liés au comportement violent. La problématique à l'étude sera résumée dans le second chapitre. Le troisième chapitre consiste en une explication détaillée de la méthodologie utilisée afin d'obtenir les théories implicites liées au comportement violent des femmes. Un article soumis pour publication se retrouve au chapitre 4 et présente les résultats de recherche ainsi que l'analyse des résultats.

Chapitre 1 : Recension des écrits

1.1 La violence

Depuis 1996, la violence est considérée comme un problème de santé publique par le *World Health Organization (WHO)* (Krug, Mercy, Dahlberg & Zwi, 2002). L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) la définit ainsi : « La menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mauvais développement ou des privations. » (Krug, Dahlberg, Mercy, Zwi & Lozano-Ascencio, 2002).

Il existe différentes formes de violence, soit les violences psychologique, physique, sexuelle et la négligence (Krug, Dahlberg, Mercy, Zwi & Lozano-Ascencio, 2002, p.5). Elle peut aussi être auto-infligée (automutilation, suicide), interpersonnelle (menaces, voies de fait, négligence, violence conjugale, meurtre, abus sexuel) ou collective (terrorisme, guerre, émeutes). Elle peut être réactive ou proactive, instrumentale, identitaire ou passionnelle (Krug, Dahlberg, Mercy, Zwi & Lozano-Ascencio, 2002).

Évidemment, toutes les formes de violence ne sont pas aussi faciles à repérer et elles ne sont pas toutes considérées comme criminelles par le système de justice canadien. Par exemple, la violence psychologique est difficilement repérable et les violences auto-infligées ne sont pas considérées comme criminelles. Ces types de violence sont par ailleurs davantage attribués aux femmes (Craig, 1998 ; Heimer, 1996 ; Shaw, 2002). Il faut cependant éviter de croire que la violence des femmes s'arrête là. Comme les

hommes, les femmes frappent, utilisent des armes, menacent, agressent, se vengent, font de la collecte¹ et se battent à la sortie des bars.

1.2 Les femmes violentes

Au Canada, en 2009, 20,5% (1314/100 000 habitants) des délits déclarés par la police étaient des crimes violents (Dauvergne & Turner, 2010). Les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les vols qualifiés, le harcèlement, la séquestration et la profération de menaces sont considérés comme des crimes violents au Canada. Annuellement, 6% de la population canadienne âgée de plus de 15 ans est victime de l'un ou de plusieurs de ces délits violents (Perreault & Brennan, 2010).

Les femmes sont responsables d'environ un cinquième de tous les crimes répertoriés (Kong et AuCoin, 2008). Leurs crimes sont le plus souvent contre la propriété (vols) et lorsqu'elles commettent une infraction contre la personne, il s'agit habituellement de vols qualifiés ou de voies de fait simples (Barker, 2009 ; Bottos, 2007 ; Kong et AuCoin, 2008). Les hommes sont reconnus coupables de la majorité des crimes violents et font d'ailleurs l'objet de la plupart des études sur la violence (Cortoni, 2009).

Globalement, au Canada, 28% de tous les crimes commis par des femmes sont contre la personne (Barker, 2009). Les femmes représentent environ 13% de tous les auteurs de délits violents (Barker, 2009). En avril 2007, parmi les 989 délinquantes sous responsabilité fédérale (peines de deux ans et plus), 559 (56,5%) étaient reconnues coupables d'une infraction avec violence (Bottos, 2007). Il est attendu que le taux de

¹ Faire de la collecte : expression utilisée pour définir l'action d'aller chercher l'argent due à un trafiquant de drogues. Si le client n'a pas l'argent, il se fait battre par le collecteur.

crimes violents soit plus élevé pour les détenues sous juridiction fédérale puisque les délits violents occasionnent souvent des peines plus lourdes.

Les études tendent à montrer que le taux de criminalité des femmes est en augmentation depuis les années 1980 (Andrews *et al.*, 2011; Bottos, 2007; Cortoni, 2009; Kong & AuCoin, 2008 ; Lauritsen, Heimer & Lynch, 2009; Manchak, Skeem, Douglas & Siranosian, 2009; McCartan & Gunnison, 2009; Pollock *et al.*, 2006). Il est toutefois important de garder en tête qu'il reste considérablement inférieur à celui des hommes (Pollock & Davis, 2005).

Quelques auteurs soutiennent que la hausse observée s'explique par des changements dans les pratiques du système de justice (Steffensmeier, Schwartz, Zhong & Ackerman, 2005). Ces hausses proviendraient donc de phénomènes extérieurs aux gens, comme des changements de lois ou des modifications dans l'application des lois. L'accroissement des recherches sur la délinquance des femmes provoquerait des effets secondaires : plus on la connaît, plus on la remarque, plus on la punit (Steffensmeier *et al.*, 2005). D'autres auteurs soulignent l'effet des petits nombres, présenté entre autres par Pollock & Davis (2005), pour soutenir que la criminalité des femmes n'augmente pas ou que très peu. Pollock et Davis (2005) critiquent les études qui utilisent les augmentations de taux (versus l'augmentation en nombres) pour parler d'une augmentation rapide de la délinquance féminine par rapport à celle des hommes. Cette grande variation est probablement due au grand impact sur un taux que peut avoir un changement dans de petits nombres. Par exemple, si 5 femmes sur 35 ont récidivé, il s'agit de 14% de récidive, mais si 7 femmes ont récidivé (seulement 2 de plus), ce taux passe à 20%. Il

s'agit d'une augmentation de 6%. Par contre, si 75 hommes sur 500 ont récidivé (15%) et que 5 de plus récidivent l'année d'après, l'augmentation est de seulement 1% et le taux passe à 16%. Il faut être prudent lorsqu'on interprète les statistiques de la criminalité en général, et davantage dans le cas de la criminalité des femmes.

En somme, que les femmes aient toujours été aussi délinquantes ou qu'il s'agisse d'un phénomène nouveau, elles occupent aujourd'hui une place considérable et reconnue au sein de la population criminelle. Sur le plan de la recherche, de plus en plus de chercheurs s'intéressent aux délinquantes, mais le phénomène reste très peu expliqué par la littérature.

1.3 La recherche sur les femmes violentes

La majorité des études sur le comportement violent a été conduite auprès d'hommes (Cortoni, 2009). Selon Gobeil et Barrett (2007), le manque de recherche est directement lié à la faible proportion que représentent les femmes parmi les délinquants violents. Pollock (1999) avance que la recherche sur les femmes violentes arrive mieux à expliquer pourquoi moins de femmes sont violentes qu'à expliquer comment une femme devient violente. Selon Cortoni (2009), une autre raison expliquant le peu de recherche sur la violence des femmes est la supposition que les facteurs menant à la violence sont indépendants du sexe de l'agresseur. La littérature nous apprend que cette supposition est fautive (Blanchette & Brown, 2006). En effet, quoique quelques-uns des facteurs liés à la violence des femmes semblent similaires à ceux de leurs homologues masculins (Sommers & Baskin, 1993), la recherche tend à montrer que des différences existent

(Blanchette & Brown, 2006; Block *et al.*, 2008; Bottos, 2007; McKeown, 2010; Pollock & Davis, 2005; Rettinger & Andrews, 2010 ; Shaw, 1994).

Bien que beaucoup de travail reste à faire afin de comprendre comment les femmes en viennent à poser un geste violent, certains éléments sont plus clairement établis quant au portrait de ces femmes. On reconnaît généralement qu'elles ont passé à l'acte plus souvent lors d'un conflit interpersonnel (Pollock & Davis, 2005), de manière non planifiée (Sommers & Baskin, 1993) et suite à l'abus de substances (Gilfus, 2002 ; McKeown, 2010 ; Pernanen, Cousineau, Brochu & Sun, 2002 ; Sommers & Baskin, 1993 ; Shaw, 1994 ; Weizmann-Henelius, Putkonen, Naukkarinen & Eronen, 2009). Sur le plan émotif, la colère jouerait également un rôle important dans la perpétration de délits violents par les femmes (Bottos, 2007 ; Cortoni, 2009 ; Pollock & coll., 2006) et elles auraient souvent l'impression que leurs actes étaient justifiés (Sommers & Baskin, 1993).

Le chômage, le faible statut socio-économique, la pauvreté et le manque d'accès à des possibilités scolaires et professionnelles contribueraient au comportement de violence des femmes (Barker, 2009 ; Graves, 2007 ; Pollock & coll., 2006 ; Rettinger & Andrews, 2010). Ces caractéristiques se retrouvent également dans la population masculine (Steffensmeier & Allan, 1996). Par contre, les facteurs s'opérationnaliseraient différemment. Selon Bottos (2007), certains facteurs sociaux, comme le manque d'opportunités scolaires et professionnelles, qui semblent contribuer à la violence des femmes viennent de la discrimination entre les sexes. Salisbury & Van Voorhis (2009)

ont d'ailleurs basé un de leurs modèles (voir 3.2 Modèles explicatifs de l'agression) sur l'importance du faible capital social et humain des délinquantes.

Plusieurs auteurs ont également fait ressortir que les délinquantes violentes, comparativement aux délinquantes non violentes, ont plus souvent été victimes de violence (Barker, 2009 ; Chesney-Lind & Pasko, 2004 ; Pollock, 2002 ; Pollock *et al.*, 2006 ; Shaw, 1994) et d'abus sexuel (Barker, 2009 ; Gilfus, 2002 ; Pollock *et al.*, 2006 ; Shaw, 1994). Elles ont aussi souvent été témoins de violence dans leur foyer d'origine (Bottos, 2007) et vivent davantage de violence conjugale (Shaw, 1994). L'historique de victimisation est spécialement présent dans le cursus des délinquantes par rapport à celui des délinquants (Makarios, 2007 ; Shaw, 1994). Aussi, l'abus sexuel serait un facteur de risque plus fort pour les femmes que pour les hommes (Graves, 2007). Selon Barker (2009), il faut toutefois éviter de systématiquement voir toutes les délinquantes comme des victimes. Ce ne sont pas toutes les victimes qui deviennent violentes et le fait d'avoir été victime ne devrait en aucun cas diminuer l'importance de la violence commise par les femmes (Comack, 1999).

Sur le plan de la santé mentale, les femmes violentes seraient davantage en détresse que la population féminine en général (Fazel *et al.*, 2010; Mckeown, 2010; Weizmann-Henelius, Viemero & Eronen, 2004). Les délinquantes violentes présentent le plus souvent un trouble de la personnalité borderline qui se traduit entre autres par une instabilité dans les relations, dans l'estime de soi et dans l'humeur et par une plus grande impulsivité (Fazel *et al.*, 2010). Elles sont plus souvent schizophrènes et souffrent de plus de psychoses que les femmes de la population générale (Fazel *et al.*, 2010). Selon

Fazel et ses collègues (2010), les délinquantes sexuelles et les délinquantes violentes ont des besoins psychiatriques semblables et ces ressemblances pourraient impliquer que des mécanismes similaires seraient impliqués dans leurs processus respectifs de passage à l'acte. Davantage de recherches sont nécessaires sur ce plan.

Sur le plan cognitif, comparativement aux agresseurs masculins, les femmes rapportent davantage de culpabilité et de honte associées à leurs délits (Blanchette & Brown, 2006). Par contre, comme les hommes, les femmes ont tendance à attribuer le blâme à d'autres lorsqu'elles s'engagent dans un comportement violent (Sommers & Baskin, 1993). Selon Sestir et Bartholow (2007), si certains individus violents blâment les autres, c'est à cause de schémas cognitifs qui influencent l'interprétation des intentions des autres; un biais d'attribution hostile pousse l'individu à répondre agressivement au comportement. À cet égard, plus de recherches sont nécessaires pour mieux comprendre quels sont ces schémas cognitifs chez les femmes et comment ils se développent (Cortoni, 2009). Le présent travail s'inscrit dans cette optique.

1.3.1 Les théories

La criminalité, particulièrement violente, a longtemps été décrite comme une affaire d'homme (voir, par exemple, *Delinquant Boys*, de Cohen, 1955). Aujourd'hui, quoiqu'on ne se questionne plus sur l'existence de femmes délinquantes, une grande majorité des théories développées sont teintées de cette ancienne croyance. Certaines théories ignorent complètement la femme et d'autres s'arrêtent à expliquer pourquoi moins de femmes commettent des délits. Finalement, quelques-unes tentent d'expliquer l'apparition de comportements délinquants chez elles mais la littérature sur le sujet reste

pauvre et ne bénéficient que de peu de validation empirique. Elle l'est d'autant plus lorsqu'il est question des délinquantes violentes.

Pour expliquer la délinquance, il existe plusieurs types de théories de la délinquance et lorsqu'il est question des femmes, ces théories sont classées selon qu'elles sont « neutres » (*gender neutral*) ou « sexo-spécifiques » (*gender-informed* ou *gender-specific*). Le terme neutre fait référence aux caractéristiques applicables autant aux hommes qu'aux femmes alors que le terme sexo-spécifique réfère aux facteurs applicables uniquement aux femmes (Cortoni, 2009). Ainsi, on appelle « théories neutres » celles qui sont essentiellement une adaptation de théories développées pour expliquer la violence des hommes (par exemple, la théorie de l'apprentissage social). Quand à celles qui s'appliquent uniquement aux femmes, ce sont des « théories sexo-spécifiques » (par exemple, la théorie de l'émancipation). Dans cette section, nous dresserons un portrait général des principales théories qui ont influencé la compréhension de la violence au féminin. Par contre, il est important de garder en tête qu'aucune de ces théories n'a reçu une validation empirique satisfaisante (Graves, 2007).

1.3.1.1 Les premières théories

Les premiers théoriciens positivistes soutenaient que le délinquant était fondamentalement différent du non-délinquant (Lombroso & Ferrero, 1895). Ils ont été les premiers à concentrer leurs recherches sur les causes de la délinquance (Ouimet, 2009). Les fervents de cette approche soutiennent que l'on nait criminel ou non. Selon Lombroso et Ferrero (1895), la femme est biologiquement et psychologiquement

différente de l'homme, ce qui explique leur faible représentation dans la population criminelle. Les quelques femmes qui s'engagent dans un comportement criminel seraient des erreurs de l'évolution, des êtres primitifs qui ressemblent, physiquement et psychologiquement, à des hommes (Lombroso & Ferrero, 1895). Selon Lombroso et Ferrero (1895), les femmes non criminelles sont des êtres inférieurs et faibles, possédant une intelligence sous-développée, un manque de passion et une froideur sexuelle. Ces caractéristiques font d'elles des êtres incapables de défier la loi ou d'utiliser la violence pour arriver à leurs fins (Lombroso & Ferrero, 1895). Par contre, lorsqu'elles sont criminelles, elles seraient encore plus cruelles que les hommes.

Les propos de Lombroso et Ferrero dans *The Female Offenders* (1895) ont été jugés misogynes et pointés du doigt en raison de grosses erreurs méthodologiques (Barker, 2009). Aujourd'hui, on accorde peu d'importance à leur théorie, mais Lombroso et Ferrero ont grandement influencé l'avancement des connaissances sur la femme délinquante (Barker, 2009 ; Pollock, 1999). En effet, leur typologie incluait aussi d'autres types de femmes délinquantes que la « délinquante-née » et abordait des thèmes tels que les opportunités, l'influence et la passion, qui se retrouvent dans des théories plus récentes (Pollock, 1999).

Une courte lignée de psychologues s'inscrit dans cette même perspective déterministe. Notamment, Pollak (1950) décrit la femme comme un être vicieux et malicieux. Il base son jugement sur la capacité des femmes à simuler l'orgasme, qui témoigne de leur capacité naturelle à mentir et à tromper l'autre. Selon lui, la femme serait tout autant criminelle que l'homme, mais ferait d'autres types de crimes et serait davantage capable

de les dissimuler. Aussi, ses crimes seraient moins dénoncés parce que les victimes sont surtout des enfants ou encore des hommes qui risqueraient de voir leur réputation atteinte par de telles révélations. Comme la théorie de Lombroso et Ferrero (1895), cette vision de la femme est aujourd'hui généralement écartée et considérée sexiste et aberrante. Ce qu'il faut en retenir, c'est que les premières théories considéraient d'abord et avant tout l'homme et la femme fondamentalement différents l'un de l'autre, avec des motivations et des besoins différents. Le débat sur les caractéristiques communes et les facteurs communs de la criminalité des hommes et des femmes est encore d'actualité, quoique de plus en plus de chercheurs concluent en l'existence à la fois de similarités et de différences (Cortoni, 2009).

1.3.1.2 Les théories neutres

Bien qu'il existe plusieurs dizaines de théories du crime qui ont été développées pour les hommes, peu d'entre elles ont été validées empiriquement auprès d'échantillons féminins. Nous présenterons ici les principales théories de la criminalité des femmes qui bénéficient d'une certaine validité, minimalement d'une validité théorique.

L'association différentielle

L'association différentielle (Sutherland, 1947) pourrait expliquer l'augmentation de la délinquance des femmes. Selon cette théorie, plus un jeune est en interaction tôt, souvent, longtemps et intensément avec un milieu délinquant, plus il a de possibilités de devenir délinquant. Étant donné l'évolution de la place de la femme dans la société, les femmes étant moins confinées à leurs foyers et à leurs familles qu'avant, elles ont plus de chances d'être exposées à des milieux criminalisés et à des personnes violentes

(Pollock, 1999). Selon Sommers & Baskin (1993), l'association à des pairs délinquants et l'habitation dans un milieu hautement criminalisé augmenteraient également le risque de violence pour les hommes et les femmes. Moffitt, Caspi, Rutter & Silva (2001) ont réalisé une étude longitudinale avec 1000 garçons et filles de 3 à 21 ans, évaluant entre autres plusieurs aspects du comportement antisocial à l'adolescence. Les données étaient à la fois officielles (données de la police, rapports de la cours), et informelles (rapports des parents et des professeurs et informations auto-rapportées). Leurs analyses leur permettent de conclure que le fait d'avoir des pairs antisociaux augmente les risques de comportements violents autant chez les filles que chez les garçons. Neff & Waite (2007) ont également vérifié l'application de la théorie sur une population mixte d'adolescents détenus en centres de détention de la Virginie (n=5422, 11% filles) en regard de leur consommation. Selon leurs résultats, l'association différentielle pourrait expliquer la consommation des filles autant que celle des garçons. En effet, l'association à des pairs qui consomment était prédictive de la précocité (0,35; $p < 0,01$) et de la fréquence (0,60; $p < 0,001$) de consommation chez les filles. Pour ce qui est de la criminalité adulte, Motiuk & Brown (2005) soutiennent que les pairs antisociaux et les attitudes pro criminelles sont liés au comportement criminel, peu importe le genre. Par contre, selon les études de Piquero, Gover, MacDonald & Piquero (2005), le lien avec les pairs antisociaux serait plus important pour les hommes alors que le lien avec un conjoint criminel serait plus important pour les femmes.

L'apprentissage social

La théorie de l'apprentissage social de Bandura (1977) soutient que chaque individu agit et pense comme il le fait parce qu'il l'a appris à travers divers procédés tels le modelage

et le renforcement. Il s'agit de la théorie la plus utilisée pour expliquer que les femmes sont moins violentes que les hommes (Barker, 2009; Pollock, 1999). Selon cette théorie, les garçons seraient davantage en contact avec des individus antisociaux et les filles seraient plus souvent influencées par des modèles féminins maternels et chaleureux. Les garçons seraient plus souvent récompensés pour leur agressivité alors que les filles seraient punies. Suivant cette explication, il serait socialement moins accepté qu'une fille soit agressive ou violente. Les jeunes filles apprendraient donc tôt à inhiber et à supprimer leurs pulsions agressives ou encore à les transformer en agressivité passive, par exemple en violence verbale, en manipulation ou en rejet (Pollock *et al.*, 2006). Ces formes de violence n'étant pas punies par la loi, les femmes violentes représentent donc une faible proportion dans les statistiques officielles. Peu d'études empiriques arrivent à évaluer la validité de cette théorie. Néanmoins, Perry & Bussey (1979), ont voulu vérifier l'hypothèse selon laquelle les enfants (8-9 ans, n=96) ont davantage tendance à suivre un modèle du même sexe que du sexe opposé. Leurs résultats montrent que l'imitation des adultes du même sexe détermine le développement des caractéristiques liées aux rôles sociaux, autant pour les garçons que pour les filles.

La théorie du faible contrôle de soi

Selon Gottfredson & Hirschi (1990), la maîtrise de soi est implicitement liée à la criminalité. Selon eux, la criminalité survient suite à un désir de gratification immédiate et simple et n'exige pas beaucoup de planification ou d'habiletés. La maîtrise de soi serait développée à travers la socialisation dès la petite enfance. Ils soutiennent que pour éduquer efficacement un enfant, les parents doivent surveiller son comportement, reconnaître quand le comportement est de nature déviante, et sanctionner les

comportements reconnus comme déviants. La socialisation pourrait être déficiente en quatre points. Tout d'abord, les parents pourraient ne pas porter suffisamment attention à l'enfant. Deuxièmement, s'ils y portent suffisamment attention, ils pourraient ne pas être en mesure d'identifier quand le comportement est déviant. Troisièmement, les parents pourraient se soucier et surveiller leurs enfants, mais être tout de même incapables d'identifier les comportements déviants. Enfin, tous ces éléments pourraient être mis en place, mais si les parents n'ont pas l'envie ou les moyens de punir l'enfant, la socialisation serait inefficace. En somme, si toutes les pratiques de socialisation ont été efficaces, l'enfant serait capable d'auto-contrôle. Selon Gottfredson & Hirschi (1990), les garçons sont substantiellement moins capables d'auto-contrôle que les filles, ce qui expliquerait leur plus grande participation dans le monde criminel. Blackwell & Piquero (2005) ont offert une validation empirique vigoureuse de la théorie du faible contrôle de soi à partir d'un échantillon aléatoire d'adultes (n=350), à l'aide d'entrevues. Leurs résultats ont montré que le contrôle parental était négativement lié à la criminalité, autant pour les femmes que pour les hommes. Le contrôle parental avait également une influence sur le contrôle de soi dans les deux cas, excepté pour les femmes qui ont grandi dans une famille non patriarcale (père qui applique la discipline). Le faible contrôle de soi était lié à la criminalité. Globalement, excepté pour les femmes qui ont vécu dans une famille moins patriarcale, il a été établi que la théorie du faible contrôle de soi peut expliquer la criminalité des femmes, comme celle des hommes.

La théorie de la tension

Selon la théorie de la tension (Merton, 1938), le crime se produit lorsque l'individu voit l'accès à ses objectifs personnels menacé. Si on prend, par exemple, l'objectif de

subvenir monétairement à ses besoins et à ceux de ses proches, la majorité voit des moyens légaux et conventionnels d'arriver à ses but (travailler, par exemple). Selon la théorie de Merton, ceux qui n'ont pas les moyens d'atteindre leurs buts (pas d'éducation ou de capacités physiques pour obtenir un emploi suffisamment rémunéré) innovent en se tournant vers le crime. Ceux qui ont repris la théorie pour l'appliquer aux femmes (par exemple, Cohen, 1955) affirmaient que les objectifs des femmes (se marier, avoir des enfants) sont plus faciles à atteindre et qu'elles ne souffrent donc pas de tensions liées à l'atteinte de ces objectifs. Selon Morris (1964), les hommes se tourneraient davantage vers la délinquance lorsqu'ils souffrent de tensions économiques alors que les femmes utiliseraient la délinquance lorsqu'elles vivent des tensions affectives (liées aux relations). Si les hypothèses de Morris (1964) étaient vraies, les femmes commettraient davantage de crimes contre la personne, alors qu'en réalité elles commettent plus souvent des crimes contre la propriété (Barker, 2009). Comme il l'a fait pour la théorie du contrôle, Smith (1979) a testé la théorie de la tension sur un échantillon mixte. Il a procédé à l'aide d'énoncés permettant d'évaluer comment les individus évaluaient leurs possibilités d'atteindre divers objectifs. Ses résultats montrent que la tension a un impact comparable pour les hommes et les femmes, mais que lorsqu'on contrôle pour la tension, le crime reste toujours plus élevé chez les hommes. Les résultats de ces recherches nous permettent de supposer que la tension peut être un facteur commun de la délinquance des hommes et des femmes. Par contre, la théorie à elle seule ne peut expliquer l'apparition du comportement criminel.

Selon Graves (2007), la théories de la tension ressort comme valide pour expliquer la violence des femmes. Après avoir effectué une rigoureuse méthanalyse des recherches

sur les facteurs de prédiction du phénomène, il conclut que cette théorie pour expliquer pourquoi l'historique d'abus est un meilleur prédicteur de la délinquance des femmes que de celle des hommes. Selon lui, il est possible que les femmes violentes expriment la détresse personnelle accumulée lors des abus psychologiques, physiques et sexuels qu'elles ont vécus. Elles ressentiraient ainsi une tension liée à leur incapacité de vivre des relations saines et se tourneraient ainsi vers la violence. Étant donné le taux important d'abus dans la population violente féminine, cette hypothèse mériterait plus d'attention.

Le développement cognitif

Selon Piaget (1965), l'humain évolue cognitivement pendant son développement en atteignant divers stades de compréhension. L'enfant apprend ainsi graduellement que, comme lui, les autres ont des besoins et des désirs (Piaget, 1965). Il apprend la compassion et l'altruisme (Piaget, 1965). Suivant cette théorie, l'homme développe sa conscience morale et sait plus ou moins reconnaître le bien et le mal en fonction du stade atteint (Kohlberg, 1981). C'est lorsqu'il reste à un stade inférieur, incapable de compassion, qu'il devient criminel.

Selon Gilligan (1987) les femmes atteindraient des stades du développement cognitif différents de ceux des hommes. Elles resteraient à un stade « relationnel », à l'opposé des hommes qui parviendraient à un stade « culturel ». Le stade relationnel réfère à l'environnement immédiat alors que la notion de culture est plus large et réfère à l'entièreté d'une société, avec ses règles et ses lois. Les femmes seraient moins délinquantes par désir de plaire dans leurs relations alors que les hommes, eux, auraient

une vision plus légalitaire des interactions sociales (Gilligan, 1987). La morale des hommes, comparativement à celle des femmes, ressemblerait à un système de justice selon lequel il peut déterminer ce qui est mal et le punir, utilisant des méthodes légales ou non. Quoique cette théorie n'arrive pas à expliquer le passage à l'acte des femmes, elle retient notre intérêt puisque les études sur les cognitions des hommes violents l'appuient. En effet, comme il le sera plus spécifiquement énoncé plus loin dans ce chapitre, les résultats de Polaschek, Calvert & Gannon (2008) montrent que les hommes violents entretiennent des schémas cognitifs selon lesquels ils sont responsables de faire la loi (*I am the law*). Davantage de recherche à ce sujet est toutefois nécessaire.

1.3.1.3 Les théories sexo-spécifiques

La socialisation différentielle

Cette première théorie sexo-spécifique est basée sur la conception stéréotypée de l'homme et de la femme selon laquelle il est attendu que les hommes soient dominants, actifs et indépendants, et que les femmes soient chaleureuses, passives et dévouées (Bertrand, 1969). Ces caractéristiques et ces attitudes socialement attendues pour chacun des sexes prédisposeraient à l'adoption de certaines occupations et attitudes (Heimer, 1996). Ainsi, les femmes sont éduquées de manière à avoir les qualités nécessaires pour préserver leurs relations sociales, au point où elles en viennent à se définir par celles-ci. La socialisation différentielle s'opérerait aussi à travers un plus grand contrôle de la société et une surveillance accrue des parents sur les jeunes filles (Smart, 1979). Heimer (1996) a testé la théorie à partir d'un échantillon mixte d'adolescents (n=1636) de 11 à 17 ans de la National Youth Survey (Elliott *et al.*, 1986; 1989). Selon son analyse, les qualités développées selon le sexe sont rapidement intégrées en bas âge et font que les

femmes sont très sensibles aux réactions de l'entourage et ressentent de la honte et une aversion face aux comportements violents. Ainsi, les filles auraient tendance à voir les comportements délinquants comme étant inappropriés à leur genre, mais pas les garçons.

La théorie de la socialisation différentielle est l'une des plus anciennes théories sur la criminalité des femmes (1960-1970). Encore utilisée aujourd'hui dans les ouvrages sur la délinquance violente et non violente des femmes, la théorie de la socialisation différentielle est la thèse la plus ancrée pour expliquer que les femmes sont moins violentes que les hommes (Pollock, 1999). Certains auteurs s'y réfèrent aussi pour expliquer l'augmentation de la violence chez les femmes. Selon eux, comme les rôles sociaux évoluent, les jeunes femmes seraient aujourd'hui davantage encouragées à être fonceuses et actives (qualités masculines) et seraient donc plus enclines à utiliser des comportements violents (comportements masculins) pour arriver à leurs fins. Cette théorie fonctionne conjointement avec la théorie de l'association différentielle, (voir théories neutres) : les mères d'aujourd'hui représentent un modèle féminin différent (entendre plus fort) et on valorise davantage les mêmes traits de personnalités chez les filles et les garçons (Heimer, 1996)

Les trajectoires

Selon Daly (1994), quatre trajectoires principales mèneraient les femmes à la criminalité. La première trajectoire, qu'elle a appelée celle des *Blessées qui blessent*, regroupe les femmes qui ont vécu une importante victimisation pendant l'enfance, qui ont des problèmes psychologiques et émotionnels et des troubles de conduite. Ces femmes commettraient davantage de délits violents que les femmes regroupées dans

les autres trajectoires. La seconde trajectoire, appelée celle des *Connectées à la toxicomanie*, regroupe les femmes qui trafiquent et/ou consomment des drogues. Ces femmes passeraient souvent à l'acte avec un partenaire ou un conjoint. Elles commettent peu de délits violents et lorsque c'est le cas, les délits sont liés à la consommation. Les *Femmes Battues*, troisième trajectoire, sont celles qui sont victimes de violence conjugale. Leurs crimes sont en lien avec la relation et peuvent être très violents, souvent isolés. La quatrième catégorie regroupe les femmes qui commettent des crimes afin d'avoir un niveau de vie plus confortable. Cette trajectoire a été appelée *Autres* par Daly (1994) parce qu'elle regrouperait tous les autres types de délinquantes, soit la majorité qui commet des crimes contre la propriété (vols, vols qualifiés).

Les trajectoires ont peu été étudiées suite à Daly. La littérature a plutôt tendance à généraliser lorsqu'il est question de femmes délinquantes. Simpson, Yahner, & Dugan (2008) ont vérifié l'hétérogénéité des trajectoires qui mènent à la délinquance sur un échantillon de femmes incarcérées au Maryland (n=351). Leurs résultats confirment la présence des quatre trajectoires de Daly (1994) mais permettent également d'ajouter une cinquième trajectoire, soit les *Femmes de rue*. Cette trajectoire regroupe les femmes qui ont davantage un style de vie antisocial, commettant une quantité plus importante de délit que les femmes des autres trajectoires, alternant les périodes délictuelles et d'incarcération. De tels résultats suggèrent la présence d'un groupe de femmes différent de la typique femme délinquante, soit une délinquante qui ressemble davantage à un délinquant masculin.

Les théories féministes

Les féministes ont joué un rôle important dans l'évolution des connaissances sur la criminalité des femmes. Avant les critiques féministes de la criminologie du début des années 1970, les explications de la criminalité des femmes étaient strictement biologiques et psychologiques alors que l'on comprenait davantage la criminalité chez les hommes avec les nouvelles théories sociologiques. L'approche féministe étudie la femme dans un contexte social, économique et politique (Pollock, 1999). Selon Akers (1997), il existe cinq types de féminisme. Le premier type est le féminisme *libéral*, qui accepte qu'il existe des différences entre les sexes, mais qui défend le droit des femmes d'avoir des opportunités sociales, économiques et légales égales à celles des hommes. Le second est le féminisme *marxiste*, dont les adeptes estiment que l'oppression de la femme provient de la dépendance économique à l'homme et que celui-ci a conçu cette dépendance à partir du capitalisme. Le troisième type de féminisme est *socialiste*. Les féministes de cette branche visent les classes sociales et le patriarcat comme sources communes de l'oppression de la femme. Le quatrième type est *radical* et pose directement l'homme comme source d'oppression de la femme. Finalement, le cinquième type de féminisme est le féminisme *postmoderniste* qui rejette principalement la science traditionnelle et sa méthodologie. Globalement, les théories féministes ont permis de considérer la femme à part entière, plutôt que comme « l'autre », l'opposée à l'homme dans l'analyse de la criminalité. Elles ont aussi amené la reconnaissance que, comme chez les hommes, il existe plusieurs types de femmes délinquantes, et contribué à améliorer notre compréhension de la délinquance au féminin.

Adler (1975) a proposé une **théorie de la libération**, qu'elle a appelée la *masculinisation*. Sa théorie ne vient pas appuyer les premières théories selon lesquelles les femmes délinquantes sont essentiellement des erreurs de l'évolution ou désireuses d'être des hommes. Selon elle, la libération de la femme des années 1970 a fait en sorte que les femmes ont adopté des attitudes traditionnellement vues comme masculines, tels l'agressivité et l'esprit de compétition. La femme aurait goûté à l'excitation de l'aventure et voudrait elle aussi pouvoir y participer, même dans les activités criminelles. Adler est l'une des premières à développer une théorie en lien avec la libération de la femme, quoique les autres féministes l'aient grandement critiquée de traiter la criminalité comme une « affaire d'hommes » (Pollock, 1999; Simpson, 1989).

Quelques chercheurs ont évalué la validité de la thèse de la libération. Selon Bunch, Foley et Urbina (1983), aucune relation n'existe entre les attitudes féministes et le comportement criminel. Leur recherche montre que les criminelles sont plus conformistes au rôle traditionnel de la femme, que les femmes de la population générale. Au niveau macroscopique, Austin (1982) a réalisé une étude à partir de données officielles américaines sur la population active, sur le taux de divorce ainsi que sur les taux d'arrestation. Le lien entre le taux de divorce et les taux d'arrestation des femmes, particulièrement fort pour les crimes graves, amène Austin (1982) à conclure à l'effet de l'émancipation. Par contre, les liens étaient toutefois inexistantes ou faibles entre les taux d'arrestation et le travail (population féminine active), ce qui contredit la validité de la théorie suivante.

La théorie des opportunités présentée principalement par Simon (1975; Simon & Landis, 1991) avance que depuis la fin des années 1960, les femmes se retrouvent plus souvent face à des opportunités criminelles étant donné l'augmentation de leurs opportunités professionnelles et sociales. Quelques erreurs théoriques ont toutefois été pointées du doigt par d'autres féministes. Principalement, on reproche à Simon de prétendre que l'homme et la femme réagissent de la même manière devant les mêmes opportunités, ce qui n'est pas le cas (Daly & Chesney-Lind, 1988).

Quoiqu'elles aient marqué la littérature féministe, les théories d'Adler et de Simon n'arrivent pas à expliquer l'augmentation de la violence des femmes. En effet, les crimes décrits par elles étaient essentiellement des crimes contre les biens (Adler, 1975; Simon, 1975; Simon & Landis, 1991).

D'autres auteurs féministes ont situé leur recherche dans le contexte de la libération de la femme. Pour Hagan (1989), par exemple, la libération de la femme a entraîné une diminution des contrôles sociaux, principale raison de l'augmentation des crimes avec violence des femmes. Selon **la Power-Control Theory** (Hagan, 1989), les femmes étaient moins délinquantes autrefois parce qu'elles étaient davantage surveillées et punies que les garçons, et qu'elles pouvaient prendre exemple sur leurs mères qui étaient à la maison. Puisque les mères sont moins présentes pour surveiller et servir de modèle féminin (ici, on parle du rôle social féminin dans notre type de société), les filles prennent davantage de risques (comme les garçons). Elles entrent plus facilement dans un monde délinquant et utilisent la violence pour arriver à leurs fins. Puisque les garçons étaient déjà moins surveillés, les changements dans les rôles sociaux les affectent peu

(Hagan, 1989). Cette théorie fait un lien entre la théorie de l'apprentissage sociale et celle de la libération. Elle reçoit par contre les mêmes critiques que les deux précédentes (Pollock, 1999).

Inspiré de la théorie du contrôle de Hirschi (1969), Megargee (1966, 1971; Megargee & Cook, 1975) a proposé **la théorie de la personnalité sous-contrôlée et sur-contrôlée**. La théorie stipule qu'il existe deux types d'agresseurs. Le premier type, sous-contrôlé, est une personne dont les inhibitions contre le comportement agressif sont assez faibles parce que le comportement n'a pas ou peu été contrôlé (puni). Par conséquent, il répond souvent avec agressivité quand il est frustré ou provoqué. Ce comportement est donc normal pour lui. Les agresseurs sur-contrôlés voient l'expression de leur agressivité rigide et inhibée, de sorte qu'il a rarement, voire jamais, réponse à l'agression, peu importe l'importance ou la répétition des provocations. Leur instigation à l'agression se construit par ces provocations, avec les années. Selon Megargee, la personnalité sur-contrôlée pourrait expliquer spécifiquement la violence des femmes. Selon lui, le fait que les filles et les femmes soient surcontrôlées tout au long de leurs vies a deux effets opposés : moins de femmes sont violentes, mais lorsqu'elles le sont, leurs actes seraient plus graves et explosifs. Selon Barker (2009), il est vrai d'affirmer que moins de femmes sont violentes. Par contre, les actes de violence des femmes sont plutôt de gravité égale à ceux des hommes.

L'internalisation de la colère

Ogle, Maier-Katkin et Bernard (1995) ont proposé leur théorie de l'agression au féminin : l'internalisation de la colère. Selon cette théorie, les femmes auraient tendance

à retenir leurs émotions, à les accumuler et à les transformer en dépression et en dépréciation de soi. Elles seraient aussi enclines à se blâmer et à se faire souffrir, tant psychologiquement que physiquement, à la place des autres. D'ailleurs, les recherches tendent à montrer que les femmes violentes, plus que les autres délinquantes, ont plus souvent été victimes d'abus pendant l'enfance (McKeown, 2010; Pollock *et al.*, 2006) et qu'elles ont plus souvent été victimes de violence à l'âge adulte (Bottos, 2007). La répétition de la victimisation et l'accumulation d'émotions négatives par rapport à leurs agressions feraient en sorte que les femmes victimes commettent des délits plus graves que le reste de la population violente (Pollock *et al.*, 2006). À notre connaissance, aucune étude n'évalue spécifiquement la validité de la théorie de l'internalisation de la colère. La théorie est en soi une explication des facteurs de vulnérabilité à la violence des femmes. Ainsi, Loucks & Zamble (1999) ont réalisé une analyse descriptive de femmes incarcérées au Canada (n=100), à partir d'entrevues structurées. Leurs résultats montrent que l'abus sexuel (0,20, $p<0,05$) et physique (0,22, $p<0,05$) étaient tous les deux fortement liés à la perpétration de délits violents. La mauvaise gestion de la colère était également fortement liée à la violence (0,30, $p<0,01$). L'interprétation de tels résultats pourrait mener à la théorie de l'internalisation de la colère.

1.3.1.4 La faiblesse actuelle des théories

En plus d'être faible empiriquement, la recherche actuelle ne permet pas une réelle compréhension de la violence des femmes (Murdoch, Vess & Ward, 2010). La majorité des études et théories visent la délinquance en général et oublient de considérer que, comme du côté des hommes, il existe différents types de délinquantes. Les quelques

théories qui visent directement la violence sont principalement spécifiques aux hommes et n'ont que peu ou pas de support empirique.

1.3.2 Modèles explicatifs de l'agression

Modèle général de l'agression (General Aggression Model)²

Le modèle général de l'agression (Anderson & Bushman, 2002) offre une explication sociopsychologique de l'agression. Selon le modèle, le comportement est déterminé à la fois par la personne (sa personnalité, son tempérament, ses expériences passées) et par la situation (le contexte social). Les deux éléments influenceraient ensemble les cognitions, les humeurs et les émotions qui déterminent le choix des comportements. Le modèle est fortement soutenu par la recherche, particulièrement en ce qui a trait à la place des cognitions dans l'agression (Sestir & Bartholow, 2007). À notre connaissance, le modèle n'a pas été testé spécifiquement sur une population féminine.

Le modèle féminin de l'agression violente (Women's Violent Offense Model)³

Le *Women's Violent Offense Model* (WVOM) représente la plus récente tentative d'explication du comportement violent des femmes. Il a été élaboré par Murdoch, Vess & Ward (2010), à partir d'un échantillon de 19 femmes déclarées coupables d'un délit violent, suivant la théorisation ancrée. Selon le modèle, les expériences négatives durant l'enfance et l'adolescence (incluant les abus, la négligence et les conflits) seraient responsables du développement d'un style de vie violent (*Violent Lifestyle*), qui inclut la normalisation de la violence, une perception négative de soi et des autres ainsi qu'une

² Voir Anderson & Bushman (2002) pour la présentation complète du modèle.

³ Voir Murdoch, Vess & Ward (2010) pour la présentation complète du modèle.

mauvaise gestion/régulation des émotions. Ces trois facteurs affecteraient la vie des délinquantes en nuisant aux relations interpersonnelles, en modifiant la perception des rapports physiques et sociaux et en augmentant leurs facteurs de stress. Les femmes se retrouveraient insatisfaites de leur mode de vie, se sentiraient impuissantes dans leurs relations, incapables de gérer leurs émotions (particulièrement la colère et la tristesse), et auraient tendance à utiliser de mauvaises stratégies d'adaptation (comme la consommation). Le modèle reste précaire car il ne bénéficie pas d'un grand support empirique. Le tester sur un plus grand nombre de sujets s'avère nécessaire.

1.3.3. La place des cognitions dans la violence

L'importance des cognitions dans l'agression a longtemps été établie dans la recherche comme primordiale dans la compréhension de l'agresseur (Abel *et al.*, 1989 ; Beech, Fisher & Thornton, 2003 ; Gibbs, Potter et Goldstein, 1995 ; Sharp, 2000 ; Yochelson & Samenov, 1977). Selon Maruna & Mann (2006), l'adoption de comportements violents pourrait être liée à la présence d'erreurs de pensées. Selon Sharp (2000), les pensées des criminels affecteraient leurs émotions qui, à leur tour, mèneraient au comportement violent.

La recherche sur les femmes violentes montre que ces femmes ont souvent l'impression que leurs actes sont justifiés par le comportement de la victime (Sommers & Baskin, 1993). De plus, elles rapportent davantage de honte et de culpabilité que leurs homologues masculins (Blanchette & Brown, 2006). Par contre, elles ont tout autant tendance que les hommes à blâmer les autres pour leurs actes (Sommers & Baskin,

1993). Blâmer les autres témoignerait de la présence de certains schémas cognitifs qui influencent l'interprétation des intentions des autres; un biais d'attribution hostile qui pousse l'individu à répondre agressivement au comportement (Sestir & Bartholow, 2007).

La recherche accorde aussi beaucoup d'importance à la victimisation des femmes violentes durant l'enfance et l'adolescence (Barker, 2009 ; Chesney-Lind & Pasko, 2004 ; Gilfus, 2002 ; Pollock, 2002 ; Pollock *et al.*, 2006 ; Shaw, 1994). Des théories comme l'internalisation de la colère (Ogle, Maier-Katkin et Bernard, 1995) et la personnalité surcontrôlée (Megargee, 1966; 1971) supposent que les expériences passées jouent un rôle sur le comportement à l'âge adulte. Le modèle de Murdoch *et al.* (2010) stipule que les femmes touchées par une importante victimisation voient leurs perceptions de la réalité modifiées. Elles développent ainsi une perception négative d'elle-même et des autres, et des croyances erronées par rapport aux relations humaines. La victimisation mènerait aussi les femmes à normaliser la violence.

Le modèle cognitivo-comportemental est dominant sur le plan de la réhabilitation des agresseurs (Polaschek *et al.*, 2008) et se base sur les quatre principales sphères de besoins criminogènes (*Big Four* ; Andrews & Bonta, 2003). Ces quatre sphères sont la fréquentation de pairs antisociaux, un historique de comportements antisociaux, une personnalité antisociale et des attitudes antisociales. La sphère que rejoint le présent travail est celle des attitudes, qui comprend les cognitions et les croyances. Selon Andrews et Bonta (2003), les sphères sont très similaires pour les hommes et les femmes. Ainsi, la littérature discute de l'importance de l'intervention sur les attitudes et

croyances qui supportent les décisions des femmes de recourir à la violence (Cortoni, 2009; Ogle *et al.*, 1995; Verona & Carbonell, 2000). Globalement, la littérature suggère qu'il est nécessaire de se pencher sur le processus cognitif des femmes violentes afin de mieux comprendre et modifier leur comportement.

1.4 Le processus cognitif

1.4.1 Les cognitions sociales

Le terme « cognition » fait référence à tous les aspects opérationnels de base impliqués dans la perception, dans la mémoire et dans la pensée d'un individu (Gannon, Ward, Beech & Fisher, 2007). La cognition « comprend l'acquisition, le stockage, la transformation et l'utilisation des connaissances » (Matlin, 2001 ; p.17).

Selon Gannon et ses collègues (2007), les cognitions sociales peuvent être définies comme étant ces mêmes aspects opérationnels, en lien avec les relations sociales et interpersonnelles d'un individu. Lorsque l'on s'intéresse à la manière dont une personne perçoit la relation qu'elle entretient avec une autre, on s'intéresse à ses cognitions sociales. Il en est de même lorsqu'on s'intéresse aux comportements qu'un individu choisit d'adopter dans une situation sociale donnée.

1.4.2 Les distorsions cognitives

En psychologie, le concept des distorsions cognitives a d'abord été amené par Beck (1963) dans un ouvrage sur le traitement de la dépression. Il les définit comme « Idiosyncratic thought content indicative of distorted or unrealistic conceptualizations » (p. 324). Beck est le premier à parler d'interprétations erronées de l'individu. Par la

suite, le concept des distorsions cognitives a principalement été utilisé pour expliquer l'agression sexuelle. Parmi les pionniers, Abel et ses collègues (Abel, Gore, Holland, Camp, Becker & Rathner, 1989) ont défini le concept comme un processus interne qui inclut des justifications, des perceptions et des jugements utilisés pour rationaliser le comportement. Leur travail marque le début d'une longue série d'études qui examine le rôle des cognitions, comme théorie à facteur unique, dans l'agression sexuelle. Selon Abel *et al.* (1989), les distorsions cognitives pourraient soutenir l'action en diminuant les sentiments d'anxiété et de culpabilité de l'agresseur.

Il existe cependant un débat dans la littérature à savoir si les distorsions cognitives viennent avant ou après la commission du délit. Depuis la fin des années 1980, le concept des distorsions cognitives est tantôt utilisé pour expliquer l'apparition d'un comportement (Gannon *et al.*, 2007), tantôt utilisé comme un produit de l'action servant à expliquer celui-ci (Maruna & Mann, 2006). Selon Murphy (1990), les agresseurs sexuels pourraient utiliser les distorsions cognitives pour justifier qu'ils ont passé à l'acte, une fois l'agression commise. Il s'agirait davantage d'un mécanisme de défense, de déni, en réaction à leur culpabilité. D'autres auteurs soutiennent que les distorsions sont responsables du comportement criminel (Gannon *et al.*, 2007 ; Sharp, 2000). Selon Sharp, « le criminel est affligé par des pensées récurrentes nuisibles de rationalisation, de justification, de fabrication d'excuses, de blâme des autres et d'auto victimisation » (traduction libre, p.2). Ces pensées, imprégnées de distorsions, le mèneraient jusqu'à l'agression. Les distorsions cognitives permettraient aux agresseurs de surpasser leurs inhibitions pour passer à l'action (Gannon *et al.*, 2007).

Ward (2000) a offert les plus rigoureuses explications de la provenance des distorsions cognitives jusqu'à présent. Suite à une revue des connaissances sur les distorsions cognitives des agresseurs sexuels (Ward, Hudson, Johnston & Marshall, 1997), Ward (2000) est arrivé à la conclusion que les distorsions proviennent de structures sous-jacentes, les schémas cognitifs. Selon Ward, les études qui concentrent leur analyse seulement sur les distorsions cognitives ne font qu'analyser le phénomène en surface et négligent la majeure partie du processus cognitif.

1.4.3 Les schémas cognitifs

Les schémas cognitifs ont d'abord été définis par Beck (1999) qui désirait décrire les erreurs de pensées systématiques qu'il observait chez ses patients dépressifs. Il les a définis comme des structures qui contiennent des attitudes, des croyances et des suppositions. Ces structures sont construites à partir de connaissances en association avec l'expérience (Gannon *et al.*, 2007 ; Ward, 2000). Un schéma lié à un concept en particulier est une organisation cognitive des caractéristiques de ce concept et des attitudes et comportements liés à ces caractéristiques (Gannon *et al.*, 2007). C'est l'ensemble des connaissances relatives à un objet (Matlin, 2001). D'après Beck (1963), les schémas génèrent des pensées automatiques. Par exemple, si on prend le concept *bébé*, on y associe des caractéristiques telles que *l'incapacité de parler* et on s'attend à ce qu'il *pleure pour communiquer* lorsque certains de ses besoins sont non comblés. Lorsqu'on l'*entend pleurer*, on sait tout de suite que c'est parce qu'il a *besoin* de quelque chose. Les schémas sont responsables de toute cette activité cognitive. Ce genre de structures cognitives guiderait aussi l'action (Ward, 2000). Dans l'exemple présenté ici, on pourrait *répondre aux besoins de l'enfant*.

Qu'est-ce qui explique qu'il y ait des erreurs dans ce processus cognitif? Lorsqu'un individu arrive devant un concept qui a certaines caractéristiques d'un autre concept, ou encore plusieurs caractéristiques similaires, il aurait tendance à inconsciemment utiliser les mêmes schémas pour les deux concepts (Gannon *et al.*, 2007). Pour illustrer cette notion, on peut penser à un individu timide qui rencontre de nouvelles personnes. Il devrait parler peu et détourner le regard. Un comportement semblable peut être observé chez une personne fâchée ou encore chez une personne triste. En accordant plus d'attention aux autres caractéristiques présentées par l'individu, il est possible de mieux déceler les émotions de cet individu. Par contre, cette attention nécessite des ressources cognitives supplémentaires qui n'ont pas tendance à être utilisées dans des activités routinières. Selon Fiske & Taylor (1991), ce phénomène est lié au manque de temps et de ressources pour analyser le monde compliqué qui nous entoure. En bref, devant une situation ambiguë, le cerveau analyse le monde selon ce qu'il connaît plutôt que d'essayer d'en comprendre davantage. Selon Matlin (2001), lorsqu'un individu a à interpréter un nouveau matériel, il est souvent dans l'incapacité d'appliquer ses connaissances parce qu'il est plus apte à mémoriser les éléments du matériel séparés les uns des autres, et non comme un tout. Gannon et ses collègues parlent de *Schémas chroniquement accessibles*, qui sont ancrés parce qu'ils ont largement été supportés lors de différents événements tout au long de la vie d'un individu (Gannon *et al.*, 2007).

Lorsqu'un individu vit des fluctuations sur le plan affectif, comme la colère ou l'excitation sexuelle, il devient moins apte à analyser le monde qui l'entoure de manière rationnelle et est ainsi plus enclin à utiliser des schémas chroniquement accessibles

(Gannon *et al.*, 2007). Pour faciliter l'accès à ces schémas, il porte inconsciemment plus attention aux informations qui supportent l'utilisation de ces schémas plutôt qu'à ceux qui la contredisent. Selon Mann (2004), puisque les schémas cognitifs sont des structures stables, ils s'imposent facilement aux nouveaux concepts. Peu d'attention est donc accordée aux informations qui sont contradictoires aux schémas qu'un individu possède (Mann, 2004). Ainsi, de nouvelles informations pourraient être rejetées au détriment d'informations plus anciennes, mais erronées, contenues dans les schémas cognitifs préexistants.

Le fonctionnement des schémas cognitifs a également été expliqué par le modèle des étapes d'intégration de l'information (*Basic information processing stages*) présenté par Barber (1988). Ce modèle permet d'expliquer comment un individu détermine l'action qu'il utilisera lors d'une situation donnée. La première étape est celle de l'*Encodage*, qui est liée à la perception. La perception est liée aux sens (Matlin, 2001). Par exemple, lorsqu'on entend des cris, on peut percevoir que ce sont les cris d'un enfant, d'une femme ou d'un homme, que ce sont des cris de joie ou de douleur, que les cris proviennent de loin ou de près, etc. La seconde étape est la *Comparaison*, qui réfère à l'interprétation des perceptions en lien avec ce que l'individu connaît déjà. Dans le même exemple, le fait que les cris soient aigus, stridents et facilement audibles permet d'interpréter les cris comme étant ceux d'une femme en détresse à proximité. Par contre, il n'est pas dit que cette interprétation soit la même pour tous. Un autre individu pourrait juger qu'il s'agit d'un enfant qui joue avec des amis. L'interprétation est guidée par l'expérience antérieure. La troisième étape est la *Sélection d'une réponse* qui inclut la génération de plusieurs réponses possibles à une situation. Toujours dans le même

exemple, quelqu'un pourrait choisir de téléphoner au 911, d'aller voir ce qui se passe ou d'ignorer les cris. La quatrième, et dernière étape, est l'*Exécution de la réponse* et est déterminée par l'expérience antérieure de l'individu. À chacune des étapes, ce sont les schémas cognitifs de l'individu, ancrés et inconsciemment utilisés, qui sont déterminants. Ils influencent d'abord ses perceptions, puis son interprétation pour lui permettre de se faire une idée claire de ce qui arrive. Ensuite, la production de réponses possibles et le choix de la meilleure réponse à utiliser sont également influencés par ses schémas, en lien avec ses expériences passées.

1.4.4 Les théories implicites

Les théories implicites sont essentiellement des schémas cognitifs. Ward et Keenan (1999) ont choisi l'expression « théorie implicite » pour définir les schémas cognitifs qui agissent sur le comportement parce qu'ils fonctionnent essentiellement comme des théories scientifiques. En effet, comme les théories scientifiques, les théories implicites sont générées à partir de connaissances (Ward, 2000). Ces connaissances prendraient la forme de croyances interreliées sur soi, les autres et le monde qui nous entoure (Ward, 2000; Ward & Keenan, 1999 ; Ward, Keown & Gannon, 2007). Nos croyances proviendraient de notre expérience, à partir de l'enfance, jusqu'à ce que nous puissions nous expliquer les phénomènes qui nous entourent (Polaschek *et al.*, 2008). Selon les expériences vécues par l'individu, les croyances générées diffèrent. Si, par exemple, un enfant est victime de violence par son père, il générera des croyances à propos de lui-même, de son père et du reste des gens qu'il côtoie en fonction de cet événement. Ses croyances seront vite organisées en théories afin de permettre à l'enfant de s'expliquer les abus de son père. Comme les théories scientifiques, les théories implicites sont

retenues jusqu'à ce qu'assez d'éléments viennent démontrer qu'elles sont fausses (Ward, 2000). Par contre, une théorie implicite bien ancrée peut être très résistante à toutes formes de modifications (Polaschek *et al.*, 2008). Une fois adulte, l'individu utilise les théories implicites afin d'expliquer, de prédire et d'interpréter le monde qui l'entoure (Ward & Keenan, 1999). Ainsi, chacun suivrait ses propres théories pour prédire les réactions des autres et les conséquences de leur comportement pour ainsi déterminer quel comportement il va adopter.

Si les théories sont dites « implicites », c'est qu'elles sont rarement proprement nommées ou explicitement formulées par l'individu qui les utilise (Fisher & Beech, 2007) et parce qu'elles sont généralement utilisées de manière inconsciente (Ward, 2000). Être inconscient, c'est être incapable « d'avoir une prise sur le monde extérieur, ainsi que sur ses perceptions » (Matlin, 2001 ; p.87).

1.5 Les schémas cognitifs liées à la violence

Quoi que davantage d'études sur les schémas cognitifs visent une population de délinquants sexuels, quelques unes présentent une investigation des cognitions des délinquants violents (non sexuels).

Toch (1992), à partir d'entrevues auprès d'hommes déclarés coupables d'au moins un délit violent, a proposé que les agresseurs ont une manière commune de voir leurs relations avec les autres qui augmenterait leur risque d'être violent. Les hommes violents entretiendraient la pensée qu'*ils doivent se protéger* (étant donné leur impression d'être

d'un statut social supérieur) et la tendance à *déshumaniser l'autre* (leurs droits et besoins étant de petite importance comparativement aux leurs).

Les schémas cognitifs problématiques les plus connus, lorsqu'il est question de populations violentes, sont les biais d'attribution hostiles (Barriga, Landau, Stinson, Liao & Gibbs, 2000 ; Gibbs *et al.*, 1995 ; Matthews & Norris, 2002). Les biais d'attribution hostile se définissent comme une tendance à interpréter comme hostile les aspects ambigus d'une situation (Barriga *et al.*, 2000). Les délinquants violents interprèteraient mal les signaux sociaux, les percevant plus souvent hostiles, ce qui serait lié à leur passage à l'acte. Gibbs *et al.* (1995) ont classé les biais d'attribution en quatre catégories: blâmer les autres (*blaming others*), minimaliser (*minimizing*), faire une erreur d'étiquetage (*mislabelling*) et assumer le pire (*assuming the worst*). Ils auraient aussi davantage tendance à utiliser une attitude hostile pour répondre à ces signaux, les menant plus souvent que le reste de la population au comportement violent.

Avant de déterminer les théories implicites chez les hommes violents, Polaschek & Donovan (2006) ont réalisé une étude exploratoire des thèmes récurrents de leurs pensées liées à la violence. À partir d'entrevues auprès de 20 détenus violents et d'enregistrements de 15 sessions d'un programme de réhabilitation, ils ont pu ressortir quatre thèmes principaux. Selon Polaschek & Donovan (2006), ces thèmes seraient de bons indicateurs des schémas cognitifs liés à leurs comportements violents. Pour les hommes de leur échantillon, la violence était 1) *une façon acceptable de se venger, d'avoir du plaisir, d'améliorer son statut social et d'obtenir des biens matériels*; 2) *une chose pour laquelle ils sont faits parce qu'ils sont bons à le faire*; 3) *une manière*

normale d'interagir avec les autres, vitale à la survie et au maintien de sa réputation; 4) au-delà de leur contrôle et inévitable en raison du comportement des autres ou de leur incapacité de réguler leurs émotions.

À notre connaissance, il n'existe que deux études qui ont porté spécifiquement sur les théories implicites liées à la violence. L'une d'elles s'est concentrée sur la violence conjugale commise par des hommes (Gilchrist, 2009) et l'autre sur les hommes violents en général (Polaschek *et al.*, 2008). Les résultats de ces deux recherches présentent des ressemblances et des différences dans les schémas cognitifs de ces deux types d'hommes violents. L'idée que la violence est normale revient encore ici. Puisque c'est la violence extraconjugale qui nous intéresse, nous présenterons les résultats de Polaschek et ses collègues (2008) plus en détails. Les quatre théories suivantes seraient davantage liées à leur passage à l'acte : 1) *la violence est normale* ; 2) *je suis la loi* ; 3) *battre ou être battu* ; et 4) *je suis hors de contrôle* (Polaschek *et al.*, 2009). La normalisation de la violence ramène à l'idée selon laquelle l'utilisation de l'agression est un moyen acceptable d'arriver à ses fins. La théorie implicite *je suis la loi* réfère à la croyance d'être moralement supérieure à l'autre et responsable de punir, attaquer ou blesser l'autre. Ceux qui adhèrent à cette théorie considèrent qu'ils seraient les mieux placés pour déterminer lorsque la violence est nécessaire et les meilleurs pour l'administrer. Les hommes violents auraient aussi tendance à croire qu'ils doivent se battre pour éviter d'être battus. Ils croient devoir agir avec violence pour atteindre ou maintenir des relations, leur statut social et leur autonomie dans un monde violent, où ils risquent à tout instant d'être agressés. *Je suis hors de contrôle* réfère à des problèmes de contrôle de soi. Le délinquant se dit incapable de réguler son propre comportement sans aide. La

perte de contrôle peut, entre autres, être due à un état émotif intense (la colère, par exemple), à une maladie mentale ou à la consommation de substances psychotropes.

Du côté des femmes, une seule recherche a investigué les théories implicites liées à leur agression. Gannon, Hoare, Rose & Parrett (2010) ont identifié les théories implicites de femmesagresseuses sexuelles d'enfants. Les résultats indiquent qu'elles sont différentes de celles des hommes agresseurs sexuels d'enfants, ce qui indique que les hommes (Ward & Keenan, 1999) et les femmes, pour un même acte, ne passeraient pas à travers le même processus cognitif (Gannon & al., 2010).

Ces résultats nous mènent à considérer que des recherches sont nécessaires afin de connaître spécifiquement les théories implicites des femmes violentes. D'abord, plusieurs chercheurs concluent en l'importance de ne pas appliquer les connaissances sur la criminalité des hommes à celle des femmes (Block *et al.*, 2008; Cortoni, 2009; Manchak *et al.*, 2009; Rettinger & Andrews, 2010). La recherche montre effectivement qu'il existe des différences importantes entre les femmes et les hommes violents. Brièvement, les femmes passeraient à l'acte plus souvent lors d'un conflit interpersonnel (Pollock & Davis, 2005), de manière non planifiée (Sommers & Baskin, 1993) et suite à l'abus de substances (Gilfus, 2002 ; McKeown, 2010 ; Pernanen, Cousineau, Brochu & Sun, 2002 ; Sommers & Baskin, 1993 ; Shaw, 1994 ; Weizmann-Henelius, Putkonen, Naukkarinen & Eronen, 2009). Elles auraient plus souvent été victimes d'abus sexuels et physiques dans l'enfance et à l'âge adulte (Makarios, 2007 ; Shaw, 1994) et l'abus sexuel serait un facteur de risque plus fort pour elles que pour eux (Graves, 2007).

Finalement, comparativement aux hommes, les femmes rapportent davantage de culpabilité et de honte associées à leurs délits (Blanchette & Brown, 2006).

Par la suite, plusieurs chercheurs ont établi l'importance des cognitions afin de comprendre le comportement violent (Gibbs *et al.*, 1995; Gilchrist, 2009 ; Matthews & Norris, 2002 ; Polaschek & Donovan, 2006 ; Polaschek *et al.*, 2008 ; Toch, 1992). Spécifiquement, les théories implicites permettraient une compréhension en profondeur du lien entre les cognitions et la commission d'un délit (Ward, 2000). Elles permettraient ainsi de comprendre le processus cognitif lié au passage à l'acte violent parmi les femmes.

Chapitre 2 : Problématique

Tel que présenté dans le premier chapitre de ce mémoire, les connaissances sur la violence des femmes bénéficient de peu de vérifications empiriques. Les études existantes nous mènent toutefois à conclure à la nécessité de ne pas attribuer un caractère universel aux connaissances sur la criminalité des hommes. Les études sur le plan cognitif ne font pas exception à cette règle. En effet, ces études ont, jusqu'ici, principalement bonifié la compréhension du phénomène de l'agression chez les hommes. Pour un type de violence en particulier, l'agression sexuelle d'enfant, les théories implicites des femmes ont été investiguées et révèlent des différences avec celles des hommes. Nous avons donc de bonnes raisons de soulever la nécessité d'étudier spécifiquement les schémas cognitifs des femmes. Nous avons choisi d'étudier les schémas sous l'angle des théories implicites pour faciliter la compréhension de leur utilisation dans le processus cognitif qui mène à l'action

L'objectif de ce mémoire est donc d'examiner les théories implicites liées au comportement violent des femmes. Les théories implicites seront ressorties du discours des participantes à l'étude à partir de l'analyse du discours ainsi que la théorisation ancrée. Dans le but de vérifier si les théories implicites liées au comportement violent sont neutres ou sexo-spécifiques, les résultats seront comparés aux théories implicites des hommes violents (Polaschek, Calvert & Gannon, 2008).

Chapitre 3 : Méthodologie

Dans cette étude, l'approche qualitative a été favorisée parce que l'étude des théories implicites liées au comportement violent des femmes est exploratoire et vise la compréhension du processus cognitif lié au passage à l'acte. Puisque les éléments pertinents pour l'analyse des erreurs de pensées se retrouvent dans le discours des individus, l'utilisation des entretiens comme outil de collecte de donnée était la meilleure option. Le choix des méthodes d'analyse a été guidé par un désir de rester fidèle aux discours des participantes afin d'offrir une analyse juste et inductive du phénomène.

3.1 Collecte de données

Des entrevues semi structurées ont été conduites auprès de 21 femmes incarcérées au Centre de détention de Québec et à la Maison Tanguay, établissements correctionnels provincial pour femmes ayant reçu une sentence de moins de 2 ans. Nous avons écarté les femmes purgeant des peines de plus de deux ans en raison des politiques du système correctionnel fédéral concernant l'accès à la population et de la limite de temps accordée à la réalisation de cette étude. Les entrevues ont été réalisées entre avril 2010 et février 2011.

Il a été difficile d'obtenir saturation des données puisque que le bassin de population duquel émergent nos participantes est maigre. Dans la théorisation ancrée, « les catégories conceptuelles sont remaniées jusqu'à ce qu'aucune donnée nouvelle ne vienne les contredire » (Laperrière, 1997, p.325), ce qui nous indique qu'il y a saturation

et que la collecte de données est terminée. Étant donné notre petit échantillon, nous ne pouvons pas conclure à la saturation des données.

3.2 Échantillon

Pour participer à la recherche, les femmes devaient avoir été condamnées pour au moins un délit violent. De nos 21 entrevues, 4 ont été écartées de la recherche parce qu'il s'est avéré que la délinquante était violente uniquement dans un contexte conjugal. La littérature nous indique que, contrairement aux autres types de violence, il y aurait une symétrie entre les genres lorsqu'il est question de violence conjugale. En effet, les hommes et les femmes s'engageraient autant fréquemment dans la violence conjugale et en serait également victimes (Archer, 2000 ; Kimmel, 2002). Ainsi, puisque chez les hommes, le processus cognitif menant à la violence conjugale (Gilchrist, 2009) diffère de celui menant à la violence générale (Polaschek, Galvert & Gannon, 2008), le choix d'exclure les femmes violentes uniquement en contexte conjugal était préférable afin de respecter le critère d'homogénéité pour notre échantillon (Pires, 1997).

Quoiqu'homogène, notre échantillon offre une bonne diversification et couvre en bonne partie l'ensemble de l'éventail des délinquantes touchées par nos objets de recherche. Selon Pires (1997), s'assurer de la diversité des participants permet d'offrir un portrait plus fidèle de toute la réalité. Nous n'avons pas pu imposer nos critères de diversification lors de la prise de contact avec le système correctionnel, ne connaissant pas les caractéristiques de la totalité des détenues. Aussi, l'inclusion de femmes détenues par le Service correctionnel du Canada (sentences de deux ans et plus) aurait permis une plus grande diversification.

La moyenne d'âge des femmes de notre échantillon était de 35 ans (médiane = 35), ce qui est équivalent à la moyenne d'âge des femmes incarcérées, au Canada, pour avoir commis une infraction avec violence (Bottos, 2007). Cinq des dix-sept participantes (29%) étaient âgées de moins de 30 ans au moment de l'entretien, dont trois de 21 ans et moins. De plus, ces cinq participantes étaient les seules à ne pas avoir d'enfant. En effet, la majorité des participantes (12/17, 72%) avaient des enfants, le plus souvent trois (6/17) ou deux (4/17).

Les femmes en prison tendent à avoir de bas niveaux d'éducation et à être sans emploi avant leur incarcération (Barker, 2009). Les femmes de notre échantillon correspondaient à cette affirmation. Des dix-sept détenues interviewées, 8 (47%) n'avaient pas terminé leur cinquième année du secondaire ou une autre formation professionnelle. Une seule a fait des études postsecondaires et trois (18%) avaient un diplôme d'études professionnelles (DEP). La moitié (9/17, 53%) des détenues était sans emploi au moment de la commission du dernier délit. Une participante, la plus jeune, vivait dans la rue.

Contrairement aux femmes violentes dans les établissements fédéraux du Canada qui avaient le plus souvent commis un vol qualifié (Bottos, 2007), le délit le plus représenté par notre population était la voie de fait. En effet, la moitié (9/17, 53%) de nos participantes purgeait une sentence pour voie de fait. De plus, une seule des participantes n'en avait jamais été reconnue coupable. Une seule des participantes en était à sa première condamnation. Parmi les autres, six (35%) avaient des antécédents

dans l'adolescence, dont quatre (67%) pour des délits contre la personne. La durée moyenne de la sentence des participantes était de 11,86 mois, variant de trois mois à deux ans moins un jour.

3.3 Procédures

Les participantes ont été recrutées sur une base volontaire à partir d'annonces affichées sur les babillards de deux centres de détention provinciaux : le Centre de détention de Québec et la Maison Tanguay. Des personnes ressources ont également proposé verbalement aux femmes incarcérées de participer à la recherche. Ces personnes ressources étaient agentes de relation pour le service correctionnel provincial et s'assuraient que les participantes recrutées répondaient à nos critères de recherche lorsqu'elles faisaient part de leur intérêt à y participer.

Les femmes qui participaient à la recherche étaient informées que leur participation ne leur procurerait aucun avantage financier ou en lien avec leur libération, et qu'aucune information au sujet de leur participation (ou non) à la recherche n'apparaîtrait dans leur dossier carcéral. Leur décision de participer était donc libre de toutes formes d'influences. Les femmes volontaires ont rempli un formulaire de consentement éclairé, et étaient avisées qu'elles pouvaient se retirer à tout moment du projet. La formule de consentement incluait l'autorisation d'utiliser du matériel d'enregistrement audio et assurait l'anonymat (voir Annexe I). Les entretiens, d'une durée de 35 à 100 minutes, ont été transcrits suite à l'enregistrement et attachés à un code spécifique de manière à ce qu'aucun nom ne leur soit rattaché.

Les entretiens étaient semi directifs. L'obtention de données sur la réelle expérience des femmes était ainsi assurée. La consigne de départ de l'entretien était « Selon vous, qu'est-ce qui vous a amené à commettre un geste de violence? » Les principaux thèmes pour l'entrevue étaient l'historique personnel, la période avant l'acte, le déroulement de l'acte, le contexte situationnel, les déclencheurs et les freins ainsi que l'évolution de la violence. À travers ces thèmes, une attention particulière a été portée au processus cognitif des délinquantes. Pour ce faire, chaque entrevue a été ponctuée de questions visant à faire ressortir les pensées des délinquantes, par exemple : « Que pensiez vous à ce moment? » (voir Annexe III pour la grille d'entrevue). Chaque entrevue a été transcrite et analysée au fur et à mesure que la collecte avançait. La grille d'entrevue a ainsi été ajustée en fonction de l'objet de recherche et des concepts émergeant des entretiens réalisés, comme le prescrit la théorisation ancrée (Laperrière, 1997). Finalement, chaque détenue devait remplir une fiche signalétique (Annexe II) afin de permettre une meilleure analyse des entrevues.

3.4 Analyse des données

L'analyse a eu lieu en deux temps. D'abord, en utilisant l'analyse du discours (Angers, 2005), les cognitions des participantes ont été extraites des entrevues. Ensuite, ces cognitions ont été analysées et organisées suivant la méthode de la théorisation ancrée (Strauss & Corbin, 1990).

3.4.1 L'analyse du discours

L'analyse du discours en sciences sociales est directement inspirée de l'analyse linguistique (Hernandez & Grau, 2002 ; Robin, 1986 ; Tesch, 1990 ; Weber, 1985). Cette méthode permet d'être fidèle au discours des interviewés puisqu'il s'agit d'une

analyse lexicale (Tesch, 1990 ; Weber, 1985). Se basant uniquement sur l'utilisation et sur la récurrence des mots, elle ne laisse place qu'à peu d'interprétation de la part du chercheur (Hernandez & Grau, 2002). Selon Tesch (1990), la procédure consiste d'abord à former des catégories, à partir de ce contenu lexical, qui sont pertinentes pour la recherche en cours. Ensuite, elle consiste à classer tous les mots et toutes les expressions du discours dans ces catégories. Selon Hernandez et Grau (2002), « l'importance d'une entité est calculée en fonction de sa fréquence et de sa distribution. » (p.7).

L'analyse du discours se fait en trois étapes : la segmentation thématique, la structuration et la détermination des thèmes et rôles des segments (Hernandez & Grau, 2002). Pour la présente étude, la segmentation a été faite en délimitant les mots et expressions qui constituaient des éléments cognitifs. Dans cette première étape de l'analyse, tout le verbatim doit être analysé, mot par mot, phrase par phrase. Pour se faire, des marques ont été posées au début et la fin de chaque segment dans le texte, une fin de segment étant toujours suivie par une marque de début, sauf pour le dernier segment. Ainsi, la totalité des discours des délinquantes était analysée.

La structuration des segments consiste principalement à séparer les segments qui seraient emboîtés à l'intérieur d'autres segments (Hernandez & Grau, 2002). L'analyse d'un discours transcrit inclut généralement l'apparition d'incohérences dans la suite logique du texte (Weber, 1985). À l'oral, notre cerveau procède automatiquement à la structuration des segments (Hernandez & Grau, 2002), ce qui nous permet de suivre n'importe quelle discussion. Les entrevues transcrites analysées pour la présente

recherche contenaient plusieurs de ces incohérences. Par exemple, si une interviewée parlait d'un événement, puis de son sentiment par rapport aux personnes impliquées dans cet événement, puis revenait à l'événement, il était difficile de comprendre ce qui s'était réellement passé en suivant l'ordre des segments. La structuration des segments a été une étape primordiale de l'analyse et a permis de former les idées des détenues de manière à être compréhensibles à l'écrit.

Pour la présente étude, la détermination des thèmes et des rôles des segments ne s'est pas faite exactement comme le prescrit l'analyse systématique du discours. Puisque notre étude vise les schémas cognitifs, notre analyse thématique s'est arrêtée à la division des segments selon qu'ils représentent ou pourraient représenter des cognitions ou pas. Nous avons choisi de ne pas pousser davantage la détermination des thèmes et rôles des segments parce que la théorisation ancrée répondait mieux à nos besoins d'analyse.

3.4.2 La théorisation ancrée

Selon Creswell (1998), « l'objectif d'une analyse par la théorie ancrée est de générer ou de découvrir une théorie, un schéma analytique abstrait d'un phénomène, qui se rapporte à une situation particulière » (p.55). Selon Paillé (1994), théoriser « c'est pousser l'étude de son objet de recherche au-delà d'une première analyse descriptive, [...] On peut penser, par exemple, à une analyse où l'ensemble des catégories seraient bien définies, puis mises en relation dans un schéma qui aurait uniquement valeur de proposition. » Que le résultat soit une nouvelle théorie sociologique ou pas, l'analyse sera solidement ancrée dans les données recueillies (Glaser & Strauss, 1967). Cette

méthode convient parfaitement à l'analyse des théories implicites. D'ailleurs, ce choix a également été influencé par d'autres travaux sur ce sujet (Gilchrist, 2009 ; Polascheck, Calvert & Gannon, 2008; Ward, 2000; Webster & Beech, 2000).

La théorisation permet de procéder par induction, c'est à dire de générer du sens en passant des données aux théories, du particulier au général (Paillé, 1996). Il est important de mentionner que l'un des postulats d'utilisation de la méthode est brisé, soit le rejet des *a priori* (Paillé, 1996). La procédure est toujours par induction, mais il est pris pour acquis qu'il existe bel et bien des théories implicites liées au comportement. Puisque la théorie qui sera générée par l'analyse vise à expliquer le comportement violent et non le fonctionnement de ces théories, le bris de ce postulat ne restreint pas le caractère inductif de la recherche.

Paillé (1994) a divisé la théorisation ancrée en six étapes : la codification, la catégorisation, la mise en relation, l'intégration, la modélisation et la théorisation. Nous avons choisi de suivre ces étapes afin de faciliter notre analyse. Par contre, puisque l'analyse par théorisation ancrée doit se faire en continue (Laperrière, 1997), c'est-à-dire tout au long de la collecte de données, il est normal que l'ordre de ces étapes soit parfois changé. Creswell (1998) parle d'un zigzag entre l'analyse et la collecte de données. Au fur et à mesure que l'analyse et la collecte de données avancent conjointement, les étapes de la théorisation ancrée se simplifient et s'éliminent (Paillé, 1994).

D'abord, la codification consiste à étiqueter les différents éléments, ou incidents, présents dans le contenu de l'entretien. D'autres auteurs font ici référence à la notion de

concept. Laperrière (1997) ajoute que ces concepts ne désignent pas l'incident lui-même, mais plutôt ce qu'il représente. La théorisation ancrée a été unie à l'analyse du discours. Au moment de la codification, des segments structurés divisés selon qu'ils représentent ou pourraient représenter ou non des cognitions sont déjà à notre disposition. À l'étape de la codification, un code a été attribué à chaque segment. Les codes résument ce dont l'auteur parle (Paillié, 1994). À la lecture de chaque segment, nous nous sommes demandé : « de quoi est-il question? » Par exemple, dans le segment *je crois que c'est un trop plein* (GM01), le code qui a été attribué est *Accumulation* alors que dans le segment qui suit, *moi, je suis comme mère Thérèse un peu, j'aide tout le monde* (GM01), le code *Aidante* a été attribué. Chaque entrevue comptait plusieurs dizaines de codes. Comme l'indique Paillé (1994), les dernières entrevues ne sont pas analysées de manière aussi détaillée que les premières. Ainsi, dans la présente analyse, les sept premières entrevues ont été codifiées, puis des catégories ont été créées. Pour les autres entrevues, l'analyse visait à vérifier si les segments du discours entraient dans une catégorie existante (étape suivante) ou s'ils nécessitaient la création d'une nouvelle catégorie.

La seconde étape, la catégorisation, consiste à regrouper les concepts selon qu'ils expriment ou non la même réalité. Les catégories doivent rester souples, car elles sont susceptibles de changer, soit en se divisant à nouveau, en fusionnant ou en s'élargissant (Paillé, 1994). Pour l'analyse des cognitions, les trois premières entrevues ont d'abord été codifiées et, à partir des codes de ces entrevues, plusieurs catégories sont ressorties. Ces premières catégories étaient : *l'entraide, l'explosion, l'aveuglement, l'accumulation, le manque, la colère, l'exemple, les substances psychotropes, la maladie mentale,*

l'honneur, l'injustice et la peur. Par contre, comme l'indique Paillé (1994), il faut être prudent lors de la catégorisation parce qu'il peut s'avérer difficile de ne pas faire intervenir ses propres interprétations du discours. Afin de s'assurer d'être fidèle aux données, les codes ont été ressortis pour quatre entrevues supplémentaires, ce qui permis de modifier les catégories précédemment obtenues et d'en créer de nouvelles.

Cette partie de l'analyse entre dans les troisième et quatrième étapes de la méthode, la mise en relation et l'intégration. Il s'agit principalement de faire ressortir les similitudes et contrastes entre les données pour ainsi créer de nouvelles catégories ou renforcer davantage celles déjà formées (Paillé, 1994). Les catégories à elles seules ne peuvent pas constituer l'explication d'un phénomène, il est nécessaire de les mettre en relation. Dans cette étude, au moment d'intégrer les catégories, treize entrevues étaient complétées. À ce moment, les catégories suggéraient la présence de huit théories implicites. Les analyses subséquentes ont indiqué la pertinence de les regrouper en six théories implicites qui seront présentées dans le prochain chapitre.

La cinquième étape est la modélisation, où l'on dégage les propriétés du phénomène à l'étude (causes, conséquences, antécédents, etc.) afin d'en traduire l'organisation des relations structurelles et fonctionnelles (Paillé, 1996). C'est ici que le postulat que nous avons brisé modifie un peu notre utilisation de la théorisation ancrée. Puisqu'*a priori* les théories implicites sont liées au comportement (Ward, 2000), leurs fonctions sont déjà établies et ne résultent pas de notre analyse.

Enfin, la théorisation est le moment où l'on tient compte de tout le processus effectué afin de construire la théorie (Laperrière, 1997; Paillé, 1994). Les catégories formées sont fidèles au discours des interviewées. Mises en relations, elles forment maintenant les théories implicites des femmes violentes. On dit qu'il y a cohérence théorique lorsqu'il y a une adéquation des catégories pour l'ensemble des données (Laperrière, 1997). C'est le cas pour la présente étude.

Chapitre 4 : Article

**La pensée des femmes violentes : les théories implicites liées au
comportement violent**

par

Marie-Pier Robitaille

et

Franca Cortoni

Déclaration de l'étudiante

Je déclare être l'auteure principale de l'article *La pensée des femmes violentes : les théories implicites liées au comportement violent*. Ma directrice de maîtrise, Franca Cortoni a conseillé et dirigé mon travail de recherche et a suggéré des corrections pendant la rédaction de l'article.

En tant qu'auteure principale, j'ai réalisé la collecte de données et la transcription des verbatims. J'ai également analysé les données et les résultats de recherche. J'ai rédigé l'entièreté du mémoire et de l'article qui suit. Les suggestions de correction de Dr. Cortoni m'ont permis d'approfondir mon analyse et de présenter un article scientifique de qualité supérieure.

Introduction

Au Canada, les femmes sont responsables d'approximativement un cinquième de tous les crimes (Kong & AuCoin, 2008) et d'environ 13 % des crimes violents (Barker, 2009). Malgré cette représentation des femmes au sein de la population criminalisée, la littérature sur le sujet souffre d'un important déficit. Le peu de recherche sur la violence par les femmes peut s'expliquer par l'attribution d'un caractère neutre au phénomène (Cortoni, 2009), faisant que les chercheurs ont supposé pendant longtemps que ce qui expliquait la violence d'un homme pouvait aussi expliquer la violence d'une femme, sans égard à leurs différences inhérentes. La recherche montre cependant qu'il existe un phénomène de violence propre aux femmes et qu'il est inadéquat d'appliquer les connaissances sur les hommes pour comprendre l'étiologie de la criminalité violente chez les femmes (Blanchette & Brown, 2006; Bottos, 2007; McKeown, 2010; Pollock & Davis, 2005; Rettinger & Andrews, 2010 ; Shaw, 1994).

D'un autre côté, la recherche sur la violence des hommes fait de plus en plus état de l'importance des cognitions afin de comprendre leur comportement violent (Gibbs, Potter et Goldstein, 1995; Gilchrist, 2009 ; Matthews & Norris, 2002 ; Polaschek & Donovan, 2006 ; Polaschek, Calvert & Gannon, 2008 ; Toch, 1992). Quoique les recherches montrent que les hommes violents possèdent des cognitions liées à leur comportement violent, il existe de bonnes raisons de croire qu'il est incorrect d'appliquer ces connaissances aux femmes. D'abord, la recherche montre qu'il existe d'importantes différences entre les femmes violentes et les hommes violents (Block *et al.*, 2009; Pollock & Davis, 2005; Sommers & Baskin, 1993). De plus, pour une forme

spécifique de violence, soit l'agression sexuelle d'enfants, la recherche a montré que les schémas cognitifs des hommes (Ward & Keenan, 1999) diffèrent de ceux des femmes (Gannon, Hoare, Rose & Parrett, 2010).

Différences et similarités entre les femmes et les hommes violents

Certains éléments sont propres à la violence des femmes. Par exemple, elles passent à l'acte plus souvent que les hommes lors d'un conflit interpersonnel (Pollock & Davis, 2005) et, contrairement à ceux-ci, elles agissent plus souvent de manière non planifiée (Sommers & Baskin, 1993). Sur le plan émotif, la colère jouerait un rôle plus important dans la perpétration de délits violents chez les femmes que chez les hommes (Bottos, 2007 ; Cortoni, 2009 ; Pollock, Mullings & Crouch, 2006) et elles auraient souvent l'impression que leurs actes étaient justifiés par le comportement de la victime (Sommers & Baskin, 1993). De plus, comparativement aux agresseurs masculins, les femmes rapportent davantage de culpabilité et de honte associées à leurs délits (Blanchette & Brown, 2006). Finalement, la recherche montre que la victimisation pendant l'enfance est un facteur criminogène important dans l'étiologie de la violence féminine (Makarios, 2007 ; Shaw, 1994) et que la victimisation sexuelle augmenterait plus le risque de passage à l'acte violent pour les femmes que pour les hommes (Graves, 2007).

Malgré ces différences importantes, il existe certains éléments communs à la violence des hommes et des femmes. Par exemple, davantage de délits violents surviennent suite à l'abus de substances, et ce, chez les deux sexes (Gilfus, 2002 ; McKeown, 2010 ; Pernanen, Cousineau, Brochu & Sun, 2002 ; Sommers & Baskin, 1993 ; Shaw, 1994 ;

Weizmann-Henelius, Putkonen, Naukkarinen & Eronen, 2009). Le chômage, le faible statut socio-économique, la pauvreté et le manque d'accès à des possibilités scolaires et professionnelles contribueraient à la violence des femmes (Barker, 2009 ; Graves, 2007 ; Pollock *et al.*, 2006 ; Rettinger & Andrews, 2010). Ces caractéristiques se retrouvent également dans la population masculine (Steffensmeier & Allan, 1996). Finalement, comme les hommes, les femmes auraient tendance à attribuer le blâme à d'autres lorsqu'elles s'engagent dans un comportement violent (Sommers & Baskin, 1993). Selon Sestir & Bartholow (2007), si certains individus violents blâment les autres, c'est à cause de certains schémas cognitifs qui influencent l'interprétation des intentions des autres. Sur ce plan, des recherches sont nécessaires pour mieux comprendre quels sont les schémas cognitifs liés au comportement violent chez les femmes (Cortoni, 2009). La présente recherche s'inscrit dans cette optique.

Les cognitions liées à la violence

Distorsions, schémas et théories implicites

Beck (1963) a introduit le concept des distorsions cognitives, qu'il définit comme « des pensées idiosyncrasiques teintées de conceptualisations irréalistes et de distorsions » (p. 324). Il est le premier à parler d'interprétations erronées de l'individu. Dans le domaine de la criminalité, le concept des distorsions cognitives a principalement été utilisé pour expliquer l'agression sexuelle. Abel, Gore, Holland, Camp, Becker & Rathner (1989) ont défini le concept comme un processus interne qui inclut des justifications, des perceptions et des jugements utilisés pour rationaliser le comportement. Depuis, les recherches qui montrent l'importance des cognitions afin de comprendre le comportement d'agression se multiplient. Il existe cependant un débat dans la littérature

à savoir si les distorsions cognitives viennent avant ou après la commission du délit. Il est toutefois maintenant admis que les cognitions sont nécessaires à la compréhension du comportement violent (Gannon, Ward & Collie, 2007; Sharp, 2000)

À ce jour, Ward (2000 ; Ward & Keenan, 1999) a offert la plus rigoureuse explication de la provenance des distorsions cognitives. Selon lui, les distorsions cognitives proviennent de structures sous-jacentes, les schémas cognitifs. Selon Beck (1999), les schémas cognitifs sont des structures qui contiennent des attitudes, des croyances et des suppositions. Ces schémas sont construits à partir de l'expérience de la personne et soutiennent son comportement (Beck, 1999 ; Ward, 2000).

Les théories implicites sont essentiellement des schémas cognitifs (Ward & Keenan, 1999). Le terme « théorie implicite » a été choisi par Ward (Ward & Keenan, 1999) pour exprimer leur fonctionnement. Comme une théorie scientifique, une théorie implicite serait générée à partir de connaissances qui prennent la forme de croyances interreliées sur soi, les autres et le monde qui nous entoure (Ward, 2000; Ward & Keenan, 1999 ; Ward, Keown & Gannon, 2007). Selon les expériences vécues par l'individu, ces croyances diffèrent, ainsi que les théories qui en découlent (Ward, 2000). Comme les théories scientifiques, les théories implicites sont retenues à moins que des éléments nouveaux viennent démontrer qu'elles sont fausses (Ward, 2000). Par contre, une théorie implicite bien ancrée peut être très résistante à toutes formes de modifications (Polaschek *et al.*, 2008). Si elles sont dites « implicites », c'est qu'elles sont rarement proprement nommées ou explicitement formulées par l'individu qui les utilise (Fisher & Beech, 2007).

La recherche sur les cognitions et la violence

L'importance des cognitions afin de comprendre le comportement violent a été établie par plusieurs chercheurs (Gibbs, Potter et Goldstein, 1995 ; Gilchrist, 2009 ; Matthews & Norris, 2002 ; Polaschek & Donavan, 2006 ; Polaschek, *et al.*, 2008 ; Toch, 1992). L'homme agit pour atteindre certains objectifs liés à ses désirs, mais il est guidé par des croyances antérieures plutôt que par un jugement objectif sur le monde (Polaschek *et al.*, 2008).

Les schémas cognitifs problématiques les plus connus, lorsqu'il est question de populations violentes, sont les biais d'attribution hostile (Barriga, Landau, Stinson, Liau & Gibbs, 2000 ; Gibbs *et al.*, 1995 ; Matthews & Norris, 2002). Les biais d'attribution hostile se définissent comme une tendance à interpréter comme hostile les aspects ambiguës d'une situation sociale (Barriga *et al.*, 2000). Les délinquants violents interprèteraient mal ces signaux sociaux, les percevant plus souvent hostiles, ce qui serait lié à leur passage à l'acte. Gibbs *et al.* (1995) ont classé ces biais d'attribution en quatre catégories: blâmer les autres (*blaming others*), minimaliser (*minimizing*), faire une erreur d'étiquetage (*mislabelling*) et assumer le pire (*assuming the worst*). Les hommes violents auraient davantage tendance à répondre par la violence lorsqu'ils perçoivent de l'hostilité (Gibbs *et al.*, 1995).

Afin de mieux comprendre les schémas cognitifs liés au comportement violent, Polaschek et Donavan (2006) ont réalisé une étude exploratoire des thèmes récurrents des cognitions retrouvées chez les hommes violents. À partir d'entrevues auprès de 20 détenus violents et d'enregistrements de 15 séances d'un programme de réhabilitation,

ces auteurs ont ressorti quatre thèmes principaux. Selon Polaschek et Donovan (2006), ces thèmes seraient de bons indicateurs des schémas cognitifs liés à leurs comportements violents. Pour les hommes de leur échantillon, la violence était 1) *une façon acceptable de se venger, d'avoir du plaisir, d'améliorer son statut social et d'obtenir des biens matériels*; 2) *une chose pour laquelle ils sont faits parce qu'ils sont bons à le faire*; 3) *une manière normale d'interagir avec les autres, vitale à la survie et au maintien de sa réputation*; 4) *au-delà de leur contrôle et inévitable en raison du comportement des autres ou de leur incapacité de réguler leurs émotions*.

Dans une deuxième étude qui avait pour but d'identifier spécifiquement les théories implicites (TIs) d'hommes violents, Polaschek *et al.* (2008) ont analysé les discours de 20 hommes incarcérés pour des délits violents. Ils ont ressorti quatre TIs liées à la perpétration de ces délits : 1) *la violence est normale*; 2) *je suis la loi*; 3) *battre ou être battu*; et 4) *je suis hors de contrôle* (Polaschek *et al.*, 2008). *La violence est normale* ramène à l'idée selon laquelle l'utilisation de l'agression est un moyen acceptable d'arriver à ses fins. La TI *Je suis la loi* réfère à la croyance d'être moralement supérieur à l'autre et donc d'avoir la responsabilité de punir, d'attaquer ou de blesser l'autre. Ces hommes considèrent qu'ils sont les meilleurs pour déterminer les moments où la violence est nécessaire pour infliger celle-ci. La TI *Battre ou être battus* renvoie à la croyance au devoir d'agir avec violence pour atteindre ou maintenir des relations, un statut social ou une autonomie dans un monde violent, où ils risquent à tout instant d'être agressés. Finalement, *Je suis hors de contrôle* réfère à des problèmes d'autorégulation de soi, le délinquant se dit incapable de réguler son propre comportement sans aide externe. La perte de contrôle peut, entre autres, être due à un

état émotif intense (la colère, par exemple), à une maladie mentale ou à la consommation de substances psychotropes (Polaschek et al., 2008).

Du côté des femmes, une seule recherche a s'est penchée sur les théories implicites liées à leur agression. Gannon, Hoare, Rose & Parrett (2010) ont identifié les TIs des femmes agresseuses sexuelles d'enfants. Ces TIs sont différentes de celles des hommes agresseurs sexuels d'enfants, ce qui indique que les hommes (voir Ward & Keenan, 1999) et les femmes, pour un même acte, ne passeraient pas à travers le même processus cognitif (Gannon *et al.*, 2010). Ceci suggère fortement que les femmes violentes possèderaient également des TIs liées à leur violence non sexuelle qui leur seraient propres. Le but de la présente recherche était de déterminer quelles théories implicites sont liées au comportement violent des femmes.

Méthode

Échantillon

Des entrevues semi structurées ont été conduites auprès de 21 femmes francophones qui purgeaient une sentence provinciale (moins de deux ans) pour un délit violent au Québec. De ces entrevues, 17 ont été conservées pour l'analyse. Les autres entrevues révélant uniquement des situations de violence conjugale, nous avons choisi de les écarter pour assurer l'homogénéité de notre échantillon. Cette décision a été basée sur la présence d'une symétrie entre les caractéristiques des hommes et des femmes qui agressent leur partenaire. De plus, chez les hommes, de différentes théories implicites

liées au passage à l'acte violent et dans le cas de la violence conjugale (Gilchrist, 2009; Polaschek *et al.*, 2008). Ainsi, l'homogénéité de notre échantillon a été conservée.

L'âge moyen des 17 femmes retenues était de 35 ans (médiane : 35), ce qui équivaut à la moyenne d'âge des femmes incarcérées, au Canada, pour une infraction avec violence (Bottos, 2007). Cinq des dix-sept participantes (29 %) étaient âgées de moins de 30 ans au moment de l'entretien, dont trois (18%) de 21 ans et moins. De plus, ces cinq détenues étaient les seules à ne pas avoir d'enfants. En effet, la majorité des femmes de notre échantillon ($n=12$, 72 %) avaient des enfants, le plus souvent trois (35%, $n=6$) ou deux (24%, 4/17). Des dix-sept détenues interviewées, 8 (47 %) n'avaient pas terminé leur cinquième année du secondaire ou une autre formation professionnelle. Une seule (6%) a fait des études collégiales et trois (18 %) avaient un diplôme d'études professionnelles (DEP). La moitié (53%, $n=9$) des détenues étaient sans emploi au moment de la commission du dernier délit. Une participante, la plus jeune, n'avait pas de domicile fixe.

La moitié (53%, $n=9$) des participantes purgeaient une sentence pour voies de fait au moment de l'entrevue. Toutes les participantes à l'étude, à l'exception d'une seule, avaient dans leur historique délictuel au moins une condamnation pour voies de fait (94%, $n=16$). Une seule des participantes en était à sa première condamnation. Parmi les autres, six (35 %) avait des antécédents dans l'adolescence, dont quatre (67 %) pour des délits contre la personne. La durée moyenne de la sentence des participantes était de 11,86 mois, variant de trois mois à deux ans moins un jour.

Matériel

Entrevue semi-dirigée

Des entretiens semi-dirigés assuraient l'obtention d'informations sur l'expérience des femmes et permettaient de recueillir toutes les informations nécessaires à l'étude. La consigne de départ de l'entretien était : « Selon vous, qu'est-ce qui vous a amenée à commettre un geste de violence? » Les principaux thèmes explorés pendant l'entrevue étaient l'historique personnel, la période avant l'acte, le déroulement de l'acte, le contexte situationnel, les déclencheurs et les freins du comportement violent, ainsi que l'évolution de la violence.

Fiche signalétique

Afin d'obtenir un portrait démographique des participantes, une fiche signalétique a été complétée. Cette fiche recensait l'âge des participantes, leur état matrimonial, leur degré de scolarité, le nombre d'enfants qu'elles ont, leur profession avant l'incarcération, le délit pour lequel elles purgent actuellement une peine d'incarcération et la longueur de cette peine, leur historique délictuel à l'adolescence et leur historique délictuel à l'âge adulte.

Procédure

Les participantes ont été recrutées sur une base volontaire à partir d'affiches placées dans les établissements de détention et par des agentes de relations du service correctionnel. Les participantes potentielles étaient rencontrées par la première auteure et la recherche leur était expliquée. Chaque participante a lu et signé un formulaire de consentement avant de participer à la recherche. Entre autres, la participante était

assurée qu'aucune information reliées à la recherche n'apparaîtrait dans ses dossiers carcéraux, incluant le fait qu'elle participe, ou non, à la recherche. À aucun avantage financier ou autre n'était lié à la participation à la recherche. Avec l'accord de la participante, les entrevues ont été enregistrées puis retranscrites pour l'analyse.

Analyse

L'analyse a eu lieu en deux temps. D'abord, en utilisant l'analyse du discours (Angers, 2005), les cognitions des participantes ont été extraites des entrevues. Le choix de l'analyse du discours comme étape préliminaire d'analyse permet de rester fidèle au discours des interviewés puisqu'il s'agit d'une analyse lexicale (Tesch, 1990 ; Weber, 1985).

Ensuite, les cognitions ressorties ont été analysées et organisées suivant la méthode de la théorisation ancrée (Strauss & Corbin, 1990). Cette méthode permet de procéder par induction, c'est-à-dire de générer du sens en passant des données aux théories, du particulier au général (Paillé, 1996). Les résultats de l'analyse par théorisation sont solidement ancrés dans les données recueillies (Glaser & Strauss, 1967). Le choix de cette méthode a été influencé par d'autres travaux sur le sujet (Gilchrist, 2009 ; Polascheck *et al.*, 2008; Ward, 2000; Webster & Beech, 2000).

L'analyse du discours

L'analyse du discours se fait en trois étapes : la segmentation thématique, la structuration et la détermination des thèmes et rôles des segments (Hernandez & Grau,

2002). Pour la présente étude, seules la segmentation thématique et la structuration ont été complétées, la théorisation ancrée ayant été utilisée pour finaliser l'analyse. La segmentation a été effectuée en délimitant les mots et expressions qui constituaient des éléments cognitifs. Ainsi, des traits de début et de fin de segment ont été marqués dans la retranscription des entretiens. La deuxième étape, la structuration, permet de pallier des incohérences qui apparaissent généralement lors de l'analyse d'un discours (Weber, 1985). Concrètement, si une interviewée passait d'un concept à un autre dans son discours, les idées liées au même concept étaient regroupées pour former un segment cohérent.

La théorisation ancrée

Pour l'analyse des segments ressortis de l'analyse du discours, les six étapes de la théorisation ancrée proposées par Paillée (1994) ont été suivies : la codification, la catégorisation, la mise en relation, l'intégration, la modélisation et la théorisation. Puisque la théorisation ancrée a été unie à l'analyse du discours, une partie de la codification était déjà réalisée. À chaque segment identifié lors de la première série d'analyses, un code a été attribué. Ce code a été préalablement établi en fonction de la réponse à la question suivante : « de quoi est-il question ? » Par exemple, dans le segment *je crois que c'est un trop plein* (GM01), le code qui a été attribué est *Accumulation* alors que dans le segment *moi, je suis comme mère Thérèse un peu, j'aide tout le monde* (GM01), le code *Aidante* a été attribué. Chaque entretien comptait plusieurs dizaines de codes.

La catégorisation (étape 2) consiste à regrouper les concepts selon qu'ils expriment ou non la même réalité. Des catégories ont donc été formées à partir des codes établis (exemples de catégories : *l'explosion, l'aveuglement, l'accumulation, le manque, la colère*). Les catégories doivent rester souples, car elles sont susceptibles de changer, soit en se divisant à nouveau, en fusionnant ou en s'élargissant (Paillé, 1994). Une fois les catégories formées, elles ont été mises en relation (étape 3) et certaines ont été fusionnées (étape 4, intégration). Il s'agissait principalement de faire ressortir les similitudes et les contrastes entre les données pour ainsi créer de nouvelles catégories ou pour renforcer davantage celles déjà formées (Paillé, 1994).

Normalement, la cinquième étape, la modélisation, permet de dégager les propriétés du phénomène. Puisque les propriétés du phénomène à l'étude, c'est-à-dire les théories implicites, sont déjà établies, il y a eu un passage direct de l'étape 4 à l'étape 6, la théorisation. Dans cette dernière étape, les théories implicites liées au passage à l'acte violent chez les femmes ont été déterminées. Spécifiquement, lorsque tous les segments entraient dans l'une ou l'autre des catégories, que ces catégories étaient distinctes les unes des autres et qu'elles répondaient à notre objectif de recherche, nous avons pu conclure à une cohérence théorique, donc à la fin de notre analyse. Une cohérence théorique peut être conclue lorsque l'analyse révèle une adéquation des catégories pour l'ensemble des données (Laperrière, 1997).

Résultats

Six théories implicites ont été répertoriées chez les femmes violentes. Deux de ces TIs sont considérées comme neutres quant au genre car elle sont similaires à celles des hommes violents (Polaschek *et al.*, 2008) : 1) la violence est normale et 2) je perds le contrôle. Quatre TIs spécifiques aux femmes violentes ont également été identifiées : 3) ceux qui agissent injustement méritent d'être battus, 4) j'ai besoin de me protéger et de protéger les autres, 5) je ne suis pas violente, et 6) ma vie est trop difficile.

Théories implicites neutres

La violence est normale

Certaines femmes violentes tendaient à normaliser leurs comportements violents. Comme chez les hommes, les femmes qui entretenaient cette TI perçoivent la violence comme un moyen efficace d'atteindre un objectif ou de régler un problème. Par contre, alors qu'il s'agit de l'une des TIs les plus représentées chez les hommes (46%, Polaschek *et al.*, 2008), beaucoup moins de femmes semblaient bâtir leur système de croyances autour de la normalisation de la violence. En fait, il s'agit de la TI qui ressortait le moins du discours des femmes dans notre étude. Seulement cinq d'entre elles (29 %) entretenaient ce type de schéma. Pour celles dont c'était le cas, elles croyaient être victimes d'un mode de vie violent dans lequel elles ont été plongées depuis leur jeune âge. Les femmes qui exprimaient la TI *La violence est normale* n'entretenaient pas la TI *Je ne suis pas violente* présentée plus bas.

Les exemples suivants représentent les distorsions cognitives qui témoignent de la présence de la TI *La violence est normale* :

« C'est juste que... j'ai toujours été entourée de monde violent » (GM14).

« On est en prison icitte, t'es pas supposé de stouler le monde, là. Pis un affaire qui arrive que ça rentre pas dans les cordes (explique pourquoi elle se bât en prison) » (GM04)

« Je me suis tenue avec des gars beaucoup heavy dans la société pis toute là. Fait que ça m'a amenée à être violente comme ça, très jeune » (GM08)

Je perds le contrôle

Cette deuxième TI était la moins représentée (12%) dans l'échantillon masculin de Polaschek *et al.* (2008). Par contre, il s'agit de la TI la plus fréquemment retrouvée dans le discours des femmes dans notre étude (94%, n=16). Il ressort que la majorité des femmes interviewées attribuaient leurs actes violents à une incapacité d'autorégulation. Elles disaient avoir agi à cause de leur consommation de drogue ou d'alcool, d'un mauvais mélange de drogues, de leurs menstruations ou d'un problème de santé mentale. Dans l'absence d'un facteur externe expliquant leur perte de contrôle, les femmes interviewées disaient avoir « vu noir » avant de passer à l'acte. Selon elles, elles tombaient dans un état second et ne pouvaient plus contrôler leur comportement.

Les exemples suivants représentent les distorsions cognitives qui témoignent de la présence de la TI *Je perds le contrôle* :

« J'étais déboussolée » (GM09)

« Quand tu consommes, c'est délit, consommation, délit, consommation, délit, consommation, crack house, délit, consommation » (GM05)

« Le speed, ça rend le monde... je pense que ça gruge un affaire dans tête, là, ça... tu différencies pu le mal pis le bien. » (GM02)

Théories implicites sexo-spécifiques

Ceux qui agissent injustement méritent d'être battus

Les délinquantes qui entretenaient la TI *Ceux qui agissent injustement méritent d'être battus* se percevaient comme des salvatrices du monde et des protectrices des plus faibles. Elles indiquaient agir seulement pour protéger les autres, mais ajoutaient qu'en cas de besoin, elles se défendraient elles-mêmes aussi. Cette TI a été retrouvée dans le discours de 59 % des interviewées (n=10) et se distingue de la suivante, *J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres*. En effet, les femmes qui entretenaient l'une ou l'autre de ces théories implicites ne percevaient pas la protection de la même manière. Pour les femmes chez qui on a retrouvé la TI *Ceux qui agissent injustement méritent d'être battus*, les protégés étaient victimes d'injustices et elles se faisaient un devoir d'intervenir, un peu à la manière d'une héroïne.

Les exemples suivants témoignent de la présence de la TI *Ceux qui agissent injustement méritent d'être battus* :

« Elle écœurait tout le monde pis moé, tsé, ça ça passait pas » (GM02)

« Moi les enfants et les personnes âgées oubliés ça... surtout les petites madames (...) Je pourrais là... Je deviens agressive» (GM07)

J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres

Présente dans le discours de 35 % de notre échantillon (n=6), cette théorie semble à première vue être similaire à la TI retrouvée chez les hommes *Je suis la loi* (Polaschek *et al.*, 2008). La différence est que les femmes de notre échantillon rapportaient agir avec violence dans l'objectif de protéger (notion de protection) alors que les hommes se voyaient plutôt comme des juges (notion de vengeance). Contrairement à la TI *Ceux qui agissent injustement méritent d'être battus*, ici, les protégés étaient en danger, mais il n'y avait pas de situation d'injustice perçue. De plus, les femmes dont le discours contenait cette TI croyaient que le recours à la violence leur apportait une forme de respect. Ainsi, leur comportement violent leur permettait de se sentir respectées par ceux qu'elles protègent et par les assaillants de ceux-ci.

Les exemples suivants représentent des distorsions cognitives qui témoignent de la présence de la TI *J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres* :

« Elle va avoir mal comme elle m'a fait mal en-dedans » (GM01)

« Quand on s'attaque à quelqu'un qu'on aime, ça fait réagir » (GM03)

Je ne suis pas violente

La TI *Je ne suis pas violente* est complètement à l'opposé de la TI *La violence est normale*. De plus, la présence de l'une excluait l'autre; seulement l'une ou l'autre se retrouvait dans le discours des femmes de notre échantillon. Présente dans le discours de la majorité des interviewées (72 %, n=12), la TI *Je ne suis pas violente* exprime la perception que ces femmes ont d'elles-mêmes, soit d'être douces et attentionnées. Elles ne se voyaient pas comme violentes, peu importe la gravité ou le nombre de crimes

violents commis. Les participantes disaient ne pas être complètement responsables de leurs actes et minimisaient l'impact des gestes posés.

Les exemples suivants sont tirés des discours des participantes et représentent des distorsions cognitives qui témoignent de la présence de la TI *Je ne suis pas violente* :

« La violence, j'aime pas ça... Je ne me vois pas faire ça en tout cas » (GM02)

« Je pense pas être dangereuse pour personne » (GM07)

« La gravité de comment ça a viré, c'est pas moi qui a fait ça. Je suis pas quelqu'un d'agressive » (GM03)

Ma vie est trop difficile

La majorité des femmes de notre échantillon disaient avoir agi en réaction à toutes les mauvaises expériences qu'elles ont vécues au cours de leur vie (82 %, $n=14$). Les femmes croyaient que ces expériences (victimisation, vie de rues) s'accumulaient à l'intérieur d'elles pour ressortir plus tard sous forme d'actes violents. Selon le discours des femmes de l'échantillon, toutes les émotions négatives accumulées au fil des années explosent un jour. Certaines parlaient d'un soulagement intérieur, d'autres d'un besoin d'exprimer tout ce qui a été refoulé avant. Certaines femmes dont le discours a révélé la présence de cette TI disaient que leur violence était, malgré elles, ressortie sur une personne externe à tous leurs malheurs. Ces femmes exprimaient davantage de regrets vis-à-vis de leurs actes.

Les exemples suivants tirés des discours des participantes représentent des distorsions cognitives qui témoignent de la présence de la TI *Ma vie est trop difficile* :

« Je crois que c'est un trop plein » (GM01)

« Un moment donné avec l'agressivité, avec la violence que tu accumules... La violence du capot a sauté » (GM02)

« J'ai déjà été victime, ce qui m'a amenée à la violence » (GM09)

Deux types de femmes violentes

L'analyse des données démographiques en lien avec les différentes théories implicites suggère la présence de deux types de femmes violentes : les « agresseurs antisociaux » et les « agresseurs classiques ». Ce résultat est basé sur un petit échantillon, mais les distinctions sont claires quant aux caractéristiques des deux groupes ainsi qu'aux TIs qui ressortent de leurs discours respectifs.

Spécifiquement, quatre participantes avaient des caractéristiques différentes des caractéristiques typiquement retrouvées chez les délinquantes violentes (Baker, 2009; Bottos, 2007; Yourstone, Lindholm et Kristiansson, 2008). Ces différences ont été repérées dans la fiche signalétique remplie par chacune des interviewées ainsi que dans leur discours. Ces différences incluent les difficultés pendant l'enfance, la victimisation à l'âge adulte, l'importance et l'hétérogénéité des actes violents et l'historique de délits violents à l'adolescence. Le tableau 1 présente les principales caractéristiques qui divisent notre échantillon. Le premier groupe de femmes violentes a été appelé les « agresseurs antisociaux » parce qu'il rassemble les femmes qui ont commis plus de délits juvéniles, qui n'ont pas d'enfants et qui ne connaissaient aucune de leurs victimes. Ces femmes avaient plusieurs délits violents dans leur dossier judiciaire et avaient commis des délits plus graves (mesuré par les peines plus longues). Le deuxième

groupe, appelé « agresseures classiques », regroupe les femmes qui présentaient généralement les caractéristiques typiques des femmes violentes telles que décrites dans la littérature (Baker, 2009; Bottos, 2007; Yourstone, Lindholm et Kristiansson, 2008).

Tableau 1 : Caractéristiques des femmes violentes

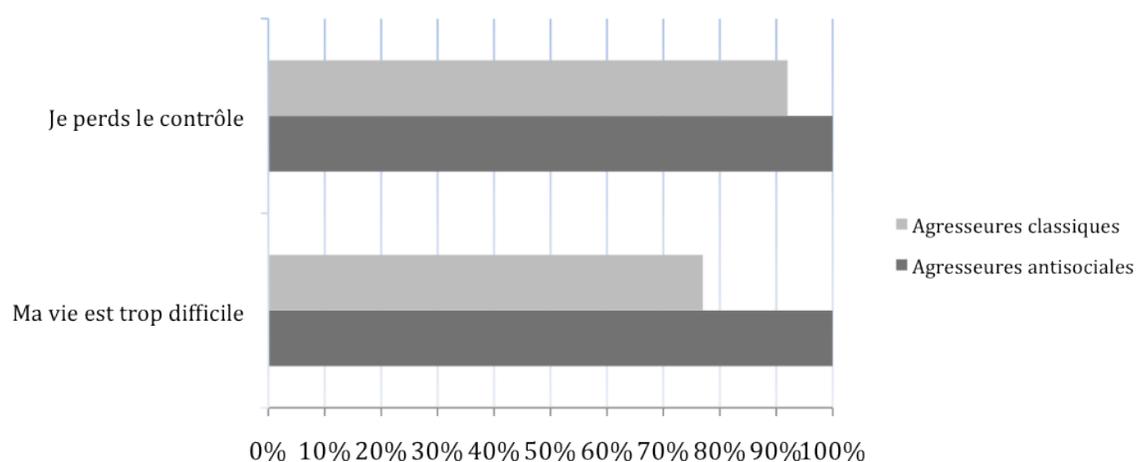
	L'agresseure antisociale (n=4)	L'agresseure classique (n=13)
Délinquance juvénile	75%	31%
Temps moyen de la peine	21 mois	10 mois
Plus de deux délits violents	100%	54%
A des enfants	0%	92%
Connaissait toutes leurs victimes	0%	85%

Les analyses révèlent des ressemblances et des différences quant aux théories implicites des femmes dans chacun de ces deux groupes. D'abord, seulement deux TIs sont retrouvés majoritairement dans les deux groupes, soit *Ma vie est trop difficile* et *Je perds le contrôle*. Tel que montré dans la figure 1, ces TIs étaient entretenues par 100% (4/4) des agresseures antisociales et par respectivement 77% (n=10) et 92% (n=12) des agresseures classiques. Nos entrevues révèlent que plus du trois quarts (n=14) des femmes de l'échantillon ont déjà été victimes d'abus physiques et/ou sexuels.

Quoique la TI *Je perds le contrôle* semble pratiquement universelle au sein de

l'échantillon, les analyses ont permis de ressortir une importante différence entre les deux types d'agresseuses. Contrairement aux agresseuses classiques, les agresseuses antisociales disaient avoir consciemment utilisé les drogues ou l'alcool comme un outil de perte de contrôle. Elles disaient, par exemple, que « ça donne des coups plus chiens » (GM04) ou que ça les aidait à passer à l'acte. Aucune agresseuse classique n'a mentionné avoir volontairement perdu le contrôle pour être violente.

Figure 1 : Théories implicites retrouvées dans les deux groupes d'agresseuses



Les analyses montrent également que chaque groupe de délinquantes entretenait spécifiquement deux TIs que l'on retrouvait peu ou pas du tout dans l'autre groupe (voir figures 2 et 3). Les deux TIs qui ont principalement été retrouvées dans le discours des agresseuses antisociales étaient *La violence est normale* et *J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres*. La TI *La violence est normale* est ressortie du discours de 100% ($n=4$) des agresseuses antisociales et du discours de 8% ($n=1$) des agresseuses classiques. La TI *J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres* est ressorti du discours de 100% ($n=4$) des agresseuses antisociales et du discours de 15% ($n=2$) des

agresseuses classiques. Finalement, deux TIs ne sont pas du tout ressorties du discours des agresseuses antisociales alors qu'elles se retrouvaient dans celui de la plupart des agresseuses classiques : *Ceux qui agissent injustement méritent d'être battus* (77%, $n=10$) et *Je ne suis pas violente* (92%, $n=12$).

Figure 2 : Théories implicites retrouvées principalement chez les agresseuses antisociales

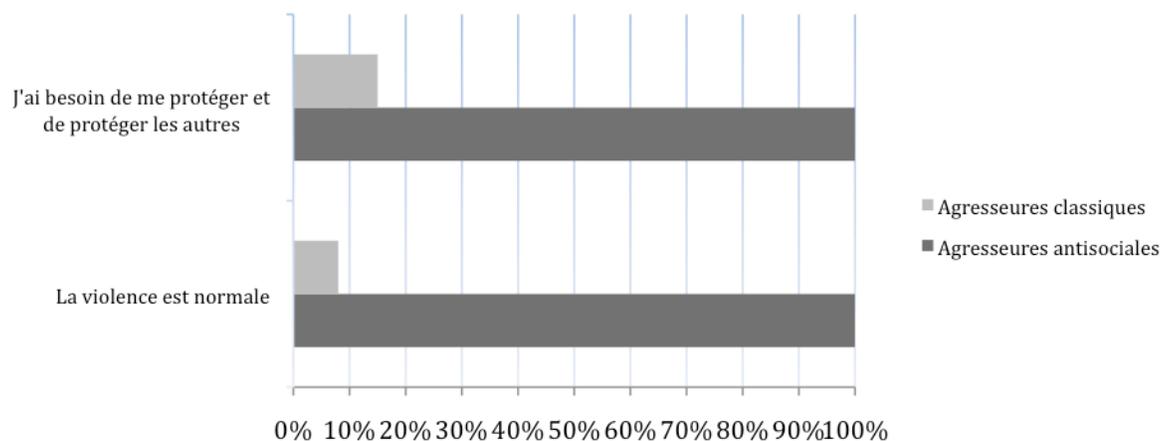
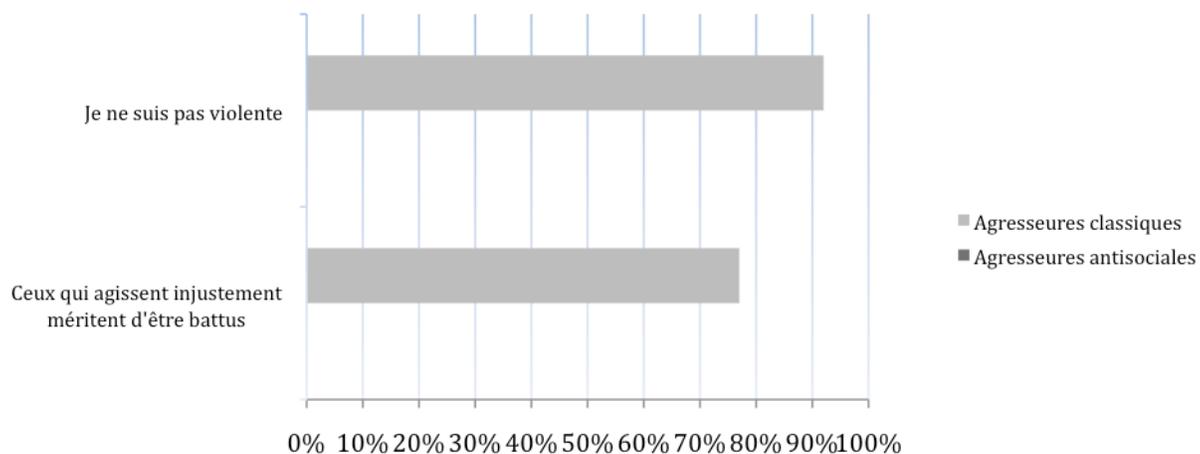


Figure 3 : Théories implicites retrouvées seulement chez les agresseuses classiques



Interprétation des résultats

L'objectif de la présente étude était de déterminer les schémas cognitifs des femmes violentes. L'analyse du discours d'un échantillon de détenues francophones s'est faite suivant le modèle des théories implicites (Ward, 2000). Par l'entremise de l'analyse du discours et de la théorisation ancrée, six théories implicites (TIs) ont émergé. Deux de ces TIs sont considérées comme neutres quant au genre puisqu'elles sont aussi ressorties de l'analyse du discours d'hommes violents (Polaschek *et al.*, 2008). Ces TIs sont : 1) *la violence est normale*, et 2) *je perds le contrôle*. Quatre nouvelles théories implicites que Polaschek et ses collègues (2008) n'avaient pas retrouvées chez les hommes sont aussi ressorties de l'analyse. Ces théories implicites sexo-spécifiques sont : 3) *ceux qui agissent injustement méritent d'être battus*, 4) *j'ai besoin de me protéger et de protéger les autres*, 5) *je ne suis pas violente*, et 6) *ma vie est trop difficile*.

Les théories implicites neutres

La TI *La violence est normale* est essentiellement la même que la TI décrite par Polaschek et ses collègues (2008) pour les hommes, soit une tendance à normaliser la violence. Par contre, contrairement aux hommes, les femmes avaient tendance à reconnaître avoir fait du mal et à exprimer des remords quant à leurs actes. D'après Polaschek *et al.* (2008), les hommes, eux, croient plutôt que les conséquences de leurs actes violents étaient moindres, voire inexistantes. Une autre différence s'opère au sein de cette TI relativement à la généralisation de cette théorie aux autres. En effet, alors que les hommes croyaient que la violence des autres était aussi normale que la leur (Polaschek *et al.*, 2008), les femmes avaient tendance à affirmer que la violence des

autres était gratuite et inutile. Elles étaient d'ailleurs outrées qu'il y en ait autant et se disaient incapables d'être témoins de violence.

Plus du trois quarts ($n=14$) des femmes de l'échantillon ont rapportées, lors de leur entrevue, avoir été victimes d'abus physiques et/ou sexuels. Ce résultat est retrouvé dans une grande proportion des femmes violentes (Barker, 2009 ; Chesney-Lind & Pasko, 2004 ; Pollock, 2002 ; Pollock *et al.*, 2006 ; Shaw, 1994). Leur importante victimisation pourrait expliquer leurs croyances selon lesquelles la violence est un moyen normal de s'exprimer et d'obtenir ce qu'elles désirent. Cette explication serait congruente avec la trajectoire « la femme battue qui bat » (*Harmed and harming women*) établie par Daly (1994). Daly (1994) a décrit ces femmes comme souffrant de problèmes psychologiques et émotionnels liés à leur importante victimisation durant l'enfance et qui ont des troubles de la conduite et un comportement violent. La TI *Ma vie est trop difficile* (voir plus bas) s'inscrirait aussi dans cette trajectoire.

La TI *Je perds le contrôle*, qui est l'expression d'une incapacité d'autorégulation perçue par l'individu violent, était la plus répandue au sein de l'échantillon. À l'opposé, chez les hommes, il s'agissait de la TI la moins retrouvée (Polaschek *et al.*, 2008). Compte tenu de l'effet des drogues et de l'alcool sur l'excitation, l'inhibition et les émotions (Borders, Barnwell & Earleywine, 2007), la consommation pourrait être une explication valable de certains comportements violents autant chez les femmes que les hommes. Les femmes de notre échantillon attribuaient principalement leur perte de contrôle à la drogue, l'alcool, les menstruations ou à leur santé mentale, mais peu à la colère. Ce résultat vient contredire les résultats de l'étude de Vérone & Carbonell (2000) qui

montrait l'importance singulière de la colère dans le processus de passage à l'acte des femmes.

Les théories implicites sexo-spécifiques

La TI *Ceux qui agissent injustement méritent d'être battus* pourrait être interprétée comme étant une exagération du rôle typique féminin selon lequel la femme doit protéger ses petits (référence à la théorie de la socialisation différentielle – voir Block, 1983). Il est possible que les participantes qui exprimaient cette TI aient intégré le rôle d'une femme comme en étant un de protectrice et utiliseraient la violence comme moyen de le remplir comme il se doit. Leurs discours indiquaient qu'elles croient leur violence justifiée puisqu'elles protègent ceux qui sont plus faibles – ou perçus comme plus faibles — mais qu'elles ne se voyaient pas comme violentes. En effet, la majorité des femmes qui entretenaient cette TI (9/10) entretenaient aussi la TI *Je ne suis pas violente*.

Contrairement à la TI précédente, *J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres* ne fait pas référence aux femmes comme étant pourvoyeuses de soins, mais renvoie plutôt à une image traditionnellement masculine de force. La présence de cette théorie suggère qu'il y a des femmes violentes qui sont semblables aux hommes violents. Ainsi, alors qu'une explication sexo-spécifique est requise pour la plupart des femmes délinquantes, il se pourrait que certaines femmes partagent plus des caractéristiques avec les hommes que ce que la recherche a suggéré jusqu'à présent.

Complètement à l'opposé de la TI neutre *La violence est normale* se trouve la TI sexo-spécifique *Je ne suis pas violente*. Les analyses montrent que les femmes n'entretenaient

que l'une ou l'autre de ces TIs. L'impact de la socialisation différentielle (Block, 1983) pourrait être à la source de l'apparition de cette croyance. Il est possible que ces femmes intègrent qu'elles ne sont pas violentes à force de recevoir le message qu'elles ne sont pas supposées l'être. Les actes violents seraient ainsi vus comme des exceptions à leur comportement, peu importe la fréquence de ceux-ci. Ainsi, les femmes qui entretenaient cette TI ne voulaient ou ne pouvaient pas croire qu'elles étaient violentes.

La dernière théorie implicite, *Ma vie est trop difficile*, reflète la croyance selon laquelle le ressentiment des femmes s'accumule en elles jusqu'à ce qu'elles explosent en actes violents. La présence de cette TI ne nous est pas singulière étant donné la recherche sur l'historique de victimisation des femmes violentes. En effet, la plupart des recherches sur les femmes violentes montrent qu'elles ont vécu plus d'expériences difficiles que la moyenne des femmes (Rossegger *et al.*, 2009). Ceci fut également le cas pour les participantes dans notre recherche : 82% ($n=14$) des participantes ont rapportés avoir été victime de violence dans le passé.

Megargee (Megargee, 1966; 1971; Megargee & Cook, 1975) a proposé l'existence de deux types de femmes violentes : les sur-contrôlées et les sous-contrôlées. Pour l'auteur, les agresseuses sur-contrôlées reçoivent le message que l'expression d'agressivité doit être rigide ment inhibée, de sorte qu'elles répondent rarement, voire jamais, lorsqu'elles sont agressées verbalement ou physiquement, peu importe l'importance ou les répétitions des provocations. Leur aspiration à l'agression se forme à travers les années, jusqu'à ce qu'elles passent à l'acte. Leur violence est plus rare mais plus intense (Megargee, 1971). Le type d'agresseuse sous-contrôlée est décrit par Megargee comme

étant une personne dont les inhibitions contre le comportement agressif sont assez faibles (Megargee, 1966; 1971; Megargee & Cook, 1975). Par conséquent, elle répond souvent avec agressivité quand elle est frustrée ou provoquée. Ce comportement serait donc normal pour ce type de femmes. La présence de la TI *Ma vie est trop difficile* dans le discours de certaines femmes interviewées pourrait être expliquée par la personnalité sur-contrôlée. Ces femmes auraient ainsi l'impression qu'elles retiennent toute leur colère, leur tristesse et leur stress jusqu'à ce qu'elles passent à l'acte. Le fait d'avoir été capables de se contrôler tout au long de leur vie pourrait également expliquer que certaines entretenaient à la fois les TIs *Je ne suis pas violente* et *Ma vie est trop difficile*. De l'autre côté, la présence à la fois des TIs *Ma vie est trop difficile* et *La violence est normale* pourrait révéler la présence de quelques femmes agresseuses à personnalité sous-contrôlée.

Lors de la mise en relation des catégories formées dans l'analyse par théorisation ancrée, la possibilité d'une jonction de deux TIs sexo-spécifiques s'est présentée. En effet, les TIs *Ceux qui agissent injustement méritent d'être battus*, et *J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres* pourraient être deux catégories d'une même TI puisqu'elles se ressemblent beaucoup, les deux ayant pour objectif d'empêcher les autres et soi-même d'être blessés physiquement ou psychologiquement. Il y a deux raisons qui portent à croire que ces deux TI sont en fait distinctes l'une de l'autre. Premièrement, lorsque l'analyse révélait la présence de l'une de ces deux TI, l'autre n'était pas retrouvée. Si ces deux TI étaient le reflet d'une même catégorie, on devrait les retrouver conjointement dans la même personne. Deuxièmement, la notion d'injustice prenait une importance considérable dans le discours des femmes chez qui on retrouvait la TI *Ceux qui agissent*

injustement méritent d'être battus, alors qu'elle était absente dans le discours des femmes qui démontraient la TI *J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres*. Ce résultat porte donc plutôt à considérer que ces deux TIs reflètent des croyances fondamentales différentes malgré leur apparente similarité.

Deux types d'agresseures violentes

Les résultats suggèrent la présence de deux différents types de femmes violentes : l'agresseure antisociale et l'agresseure classique. Les différences entre ces deux groupes se retrouvaient autant dans les cognitions que dans les caractéristiques des femmes de l'échantillon. De plus, les femmes retrouvées dans le groupe antisocial semblent davantage comparables à l'agresseur masculin. Elles avaient plus souvent un historique de délinquance juvénile, avaient commis plus de délits violents, leurs crimes étaient plus graves, elles n'avaient pas d'enfants et ne connaissent généralement pas leurs victimes. De tels résultats rejoignent ceux de Verona et Carbonell (2000) qui ont également soulevé la présence d'une catégorie de femmes violentes antisociales dont les caractéristiques ressemblaient davantage à celles des hommes.

Parmi les participantes à l'étude, sur le plan cognitif, le discours des femmes de ce groupe a permis de voir deux TI neutres (*La violence est normale* et *Je perds le contrôle*) et deux autres sexo-spécifiques (*J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres* et *Ma vie est trop difficile*). Chez les femmes du second groupe, les agresseures classiques, une seule TI neutre (*Je perds le contrôle*) a été retrouvée, soit la moins présente chez les hommes, tandis que trois TI sexo-spécifiques (*Je ne suis pas violente*,

Ceux qui agissent injustement méritent d'être battus et, Ma vie est trop difficile) ont été retrouvées.

De tels résultats produisent un contraste avec la littérature sur la violence des femmes qui tend à considérer les agresseuses féminines comme un groupe homogène ; peu d'auteurs ont suggéré la présence de différents types parmi les femmes violentes (Blanchette & Brown, 2006; Daly, 1994). L'apparition, dans cette étude, de distinctions claires entre deux types de femmes violentes, malgré le petit échantillon qu'elles constituent, montrent l'importance d'éviter de généraliser les connaissances à toutes les femmes, sous prétexte qu'elles représentent un petit sous-groupe homogène de la population criminelle. Davantage d'études seront nécessaires pour valider la présence de sous-types de femmes violentes, car ces résultats auront des implications importantes quant à la compréhension de la violence commise par les femmes.

Limites et conclusion

Quelques limites doivent être prises en considération. La petite taille de l'échantillon (n=17) ne permet pas d'assurer qu'il y ait eu saturation des données. Un plus grand nombre d'entretiens permettrait non seulement d'obtenir cette saturation, mais permettrait également de vérifier certains résultats de recherche, comme la distinction entre les théories neutres quant au genre et les théories sexo-spécifiques. Une autre limite est la restriction de l'échantillon aux femmes purgeant une sentence provinciale (moins de deux ans). Au Canada, les peines de deux ans et plus sont administrées par le Service correctionnel fédéral. Les femmes qui commettent des crimes plus graves se

retrouvent typiquement dans ce système. Il est possible que les femmes coupables de crimes violents plus graves présentent des cognitions non retrouvées dans la présente étude. Les recherches futures devraient examiner cette possibilité.

Cette recherche représente la première étude des théories implicites des femmes violentes. Malgré ses limites, l'étude montre qu'il existe des similarités et des différences sur le plan cognitif entre les femmes et les hommes violents. Six théories implicites, deux neutres et quatre sexo-spécifiques, ont émergé du discours des participantes. Pour mieux saisir les processus cognitifs impliqués dans la perpétration de délits violents par les femmes, il serait important de répéter la présente recherche avec plus de participantes. Finalement, les résultats ont permis de distinguer deux types de femmes violentes. La division des agresseuses violentes en deux groupes distincts permettrait une meilleure compréhension du phénomène. Davantage de recherche est également nécessaire à ce sujet afin de mieux cerner l'étiologie du comportement violent chez les femmes.

Chapitre 5 : Conclusion

Inscrits dans l'approche des théories implicites de Ward (2000), les résultats présentés dans le présent mémoire représentent une avancée sur le plan de la compréhension de la violence commise par les femmes. La présente étude visait d'abord l'investigation des théories implicites des femmes violentes à partir d'un échantillon francophone de femmes incarcérées pour un délit violent. Il s'agissait d'une étude exploratoire et, à notre connaissance, de la première sur le sujet. L'étude avait comme objectif secondaire de comparer les théories implicites liées à la violence des femmes et des hommes. Ainsi, nous désirions vérifier si le processus cognitif lié au passage à l'acte violent était neutre quant au genre ou sexo-spécifique.

L'étude a permis, en premier lieu, de ressortir six théories implicites (TI) liées au comportement violent des femmes. Deux de ces TIs sont neutres puisqu'elles ont aussi été retrouvées chez les hommes par Polaschek *et al.* (2008). Par contre, la proportion de femmes qui entretenaient la TI *La violence est normale* (29%) était moindre que chez les hommes (46%, Polaschek *et al.*, 2008). Pour les hommes et les femmes, cette TI indique une tendance à normaliser le comportement violent. Toutefois, les femmes ressentent plus de culpabilité et reconnaissent avoir fait du mal en comparaison avec les hommes. L'autre TI neutre, *Je perds le contrôle*, s'opère de la même manière pour les hommes que pour les femmes, c'est-à-dire qu'elle désigne l'impression d'être incapable d'autorégulation. Toutefois, les hommes attribuent davantage leur perte de contrôle à la colère tandis que les femmes l'attribuent davantage à la consommation. Contrairement à la première théorie neutre, celle-ci est minoritairement entretenue par les hommes et majoritairement entretenue par les femmes.

Les quatre autres TI qui ressortent de l'analyse sont sexo-spécifiques puisqu'elles sont absentes chez les hommes. *Ceux qui agissent injustement méritent d'être battus* et *J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres* se ressemblent quant à l'objectif de protection. Elles diffèrent toutefois, notamment sur le plan de la perception des personnes que les femmes disaient protéger. Dans le premier cas, les femmes disent agir en réponse à une injustice vécue surtout par une tierce personne, dans le second, elles agissent pour obtenir le respect des gens qu'elles protègent et des gens de qui elles les protègent. Une cinquième TI, *Je ne suis pas violente*, s'est dégagee de l'analyse. Les femmes garderaient la théorie selon laquelle elles ne sont pas violentes, malgré la perpétration de plusieurs délits violents, ce qui empêcherait l'inhibition du comportement. Finalement, la dernière, *Ma vie est trop difficile*, est la plus présente des TIs sexo-spécifiques. La majorité des femmes attribueraient leur violence à une accumulation de ressentiment, depuis l'enfance, qui explose à l'âge adulte.

Nos résultats soutiennent le postulat selon lequel une réhabilitation basée sur un traitement sexo-spécifique devrait être développée pour les délinquantes violentes (Rossegger *et al.*, 2009; Stalans, 2009). Ce postulat est basé sur les différences importantes des caractéristiques des hommes et des femmes violents (Blanchette & Brown, 2006; Block *et al.*, 2008; Bottos, 2007; McKeown, 2010; Pollock & Davis, 2005; Rettinger & Andrews, 2010 ; Shaw, 1994). Nos résultats permettent d'ajouter que le processus cognitif du passage à l'acte des hommes et des femmes comporte également plusieurs différences. Étant donné que les cognitions sont parmi les quatre grands besoins criminogènes (*Big Four*) à cibler en traitement (Andrews & Bonta, 2003), notre étude signale l'importance de cibler des cognitions différentes pour les hommes et les

femmes. Il est nécessaire de développer nos connaissances du phénomène pour l'élaboration d'un traitement efficace (Rossegger *et al.*,2009). Ainsi, nos résultats ajoutent des connaissances empiriques au sujet des femmes violentes, domaine qui souffre d'un important déficit sur le plan de la recherche (Cortoni, 2009). Davantage de recherches seront cependant nécessaires afin de mieux soutenir empiriquement la création de nouveaux traitements.

En deuxième lieu, les résultats ont permis de distinguer deux types de femmes violentes. Quoique ce résultat ne réponde pas directement aux objectifs de la recherche, il s'agit d'un résultat important puisqu'il témoigne de la nécessité de tenir compte de l'hétérogénéité des femmes violentes. Tant sur le plan de la compréhension du phénomène que lors de l'élaboration de programmes de réhabilitation pour les femmes, les chercheurs devront tenir compte de la possibilité qu'il y ait différents types de femmes violentes. Nous suggérons une division en deux types basée sur les caractéristiques des délinquantes ainsi que sur les différences de leur processus cognitif: l'« agresseuse classique » et l'« agresseuse antisociale ». Davantage de recherches sont nécessaires afin de valider empiriquement ces différences et afin d'étudier la présence d'autres différences dans la totalité du processus de passage à l'acte.

La présente recherche a été réalisée à partir d'un petit échantillon de femmes ($n=17$) provenant d'établissements carcéraux provinciaux (peines de moins de deux ans). L'inclusion de femmes purgeant leurs peines dans les pénitenciers canadiens (peines de plus de deux ans) serait une avenue de recherche intéressante pour améliorer la compréhension du comportement violent des femmes. En effet, elles sont plus

nombreuses à avoir commis des délits violents que dans les établissements provinciaux et ont généralement commis des délits plus graves (Bottos, 2007). Étant donné la présence de deux types de femmes violentes dans nos résultats, nous sommes en mesure de suggérer qu'une plus grande hétérogénéité des échantillons de femmes dans les études subséquentes permettrait une meilleure distinction entre ces types, voir la découverte de nouveaux types de femmes violentes, et de mieux cerner le processus de passage à l'acte pour ainsi diriger le traitement.

De plus, il serait pertinent d'élargir la recherche à d'autres types de violences commises par les femmes. Par exemple, la violence conjugale ressort de plus en plus dans la littérature sur la criminalité des femmes. Lors de l'implantation de notre projet de recherche dans les centres de détentions provinciaux, les agents de relations avec lesquels nous étions en contact nous ont informée que la majorité de leur population féminine violente en était coupable. Du côté des hommes, Gilchrist (2009) a pu déterminer que les théories implicites liées à la violence en général et à la violence conjugale sont différentes. Il est fort probable qu'il en soit de même chez les femmes. Comme pour la présente recherche, étant donné les différences importantes entre les sexes, il est impossible d'appliquer les résultats de Gilchrist (2009) aux femmes.

En conclusion, pour l'avancement de la compréhension du phénomène criminologique, il est important de garder en tête que les femmes sont présentes dans toutes les sphères de la criminalité (Barker, 2009). Il est également important de considérer que les délinquantes ne constituent pas un groupe homogène et ne se comparent pas terme à terme avec les délinquants. Quoique l'époque où il était quasiment uniquement reconnu

que les femmes commettaient des crimes en lien avec leur sexualité est révolue, encore beaucoup de chercheurs considèrent que les facteurs qui mènent à la criminalité sont indépendant du sexe des individus (Cortoni, 2009). Comme pour la présente recherche, les études subséquentes sur le processus cognitif lié au passage à l'acte des femmes devront aborder le sujet d'un point de vue sexo-spécifique.

Références

Références

- Abel, G.G., Gore, D.K., Holland, C.L., Camp, N., Becker, J.V. et Rathner, J. (1989). The Measurement of the Cognitive Distortions of Child Molesters. *Annals of Sex and Research*, 2, 135-153.
- Adler, F. (1975). *Sisters in Crime: The Rise of the New Female Criminal*. New York, NY: McGraw-Hill.
- Akers, R. (1997). *Criminological Theories: Introduction and Evaluation* (2nd ed.). Los Angeles, CA: Roxbury.
- Anderson, C.A. & Bushman, B.J. (2002). Human Agression. *Annual Review of Psychology*, 53, 27-51.
- Andrews, D. et Bonta, J. (2003). *The Psychology of Criminal Conduct* (3^e éd.). Cincinnati, OH: Anderson Press.
- Andrews, D.A., Guzzo, L., Raynor, P., Rowe, R.C., Rettinger, L.J., Brews, A. & Wormith, J.S. (2011). Are the Major Risk/Need Factors Predictive of Both Female and Male Reoffending? A Test with the Eight Domains of the Level of Service/Case Management Inventory. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 55(1), 1-21.
- Angers, M. (2005). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (4^e éd.). Anjou: CEC.
- Austin, R. (1982). Women's Liberation and Increases in Minor, Major, and Occupational Offenses. *Criminology*, 20, 407-430.
- Bandura, A. (1977). *Social Learning Theory*. New York, NY: General Learning Press.
- Barber, P.J. (1988). *Applied Cognitive Psychology*. London: Methuen.

- Barker, J. (2009). *Women and the Criminal Justice System: A Canadian Perspective*. Toronto, ON: Emond Montgomery Publications Limited.
- Barriga, A.Q., Landau, J.R., Stinson, N.L., Liau, Q.K. & Gibbs, J.C. (2000). Cognitive Distortion and Problem Behaviors in Adolescents. *Criminal Justice and Behavior*, 27(1), 36-56.
- Beck, A.T. (1963). Thinking and Depression: Idiosyncratic Content and Cognitive Distortions. *Archives of General Psychiatry*, 9, 324-333.
- Beck, A.T. (1999). *Prisoners of Hate: The Cognitive Basis of Anger, Hostility and Violence*. New York, NY: HarperCollins.
- Beech, A., Fisher, D. & Thornton, D. (2003). Risk Assessment of Sex Offenders. *Professional Psychology: Research and Practice*, 34, 339-352.
- Beech, A.R., Parrett, N., Ward, T. & Fisher, D. (2009). Assessing Female Sexual Offenders' Motivations and Cognitions: an Exploratory Study. *Psychology, crime and law*, 15(2), 201-216.
- Bertrand, M. (1969). Self-image and delinquency: A Contribution to the Study of Female Criminality and Women's Image. *Acta Criminologica* (Jan), 74-83.
- Blackwell, B.S. & Piquero, A.R. (2005). On the Relationships Between Gender, Power Control, Self-control, and Crime. *Journal of Criminal Justice*, 33, 1-17.
- Blanchette, K. (1997). Comparing Violent and Non-Violent Offenders on Risk and Need, *Forum on Corrections Research*, 9(2), 14-18.
- Blanchette, K. & Brown, S. (2006). *The Assessment and Treatment of Women Offenders: An integrative perspective*. Chichester, UK: John Wiley & Sons.
- Block, J.H. (1983). Differential Premises Arising from Differential Socialization of the Sexes: Some Conjectures. *Child Development*, 54(6), 1335-1354.

- Borders, A., Barnwell, S.S. & Earleywine, M. (2007). Alcohol-Aggression Expectancies and Dispositional Rumination Moderate the Effect of Alcohol Consumption on Alcohol-related Aggression and Hostility. *Aggressive Behavior*, 33, 327-338.
- Bottos, S. (2007), Les femmes et la violence : Théorie, risque et conséquences pour le traitement – rapport de recherche, *Service correctionnel Canada*, N° R-198, 42 pages.
- Brown, S.L. & Motiuk, L.L. (2005). The Dynamic Factor Identification and Analysis (DFIA) Component of the Offender Intake Assessment (OIA) Process: A meta-analytic, psychometric, and consultative review – rapport de recherche, *Service correctionnel Canada*, N° R-164. En ligne: <http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r164/r164-eng.shtml#contents>
- Bunch, B. J., Foley, L. A., & Urbina, S. P. (1983). The psychology of violent female offenders: A sex-role perspective. *Prison Journal*, 63, 66-79.
- Cohen, A. (1955). *Delinquent Boys: The culture of the Gang*. Glencoe, IL: The Free Press
- Comack, E. (1999). New Possibilities for a feminism “in” Criminology? From Dualism to Diversity. *Canadian Journal of Criminology*, 41, 161-170.
- Cortoni, F. (2009). Violence and Women Offenders. Dans J. Barker (Ed.). *Women and the Criminal Justice System : A Canadian Perspective* (pp. 175-199). Toronto: Emond Montgomery.
- Chesney-Lind, M. & Pasko, L. (2004). *The Female Offender: Girls, Women and Crime* (2nd ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.

- Craig, W.M. (1998). The Relationship Among Bullying, Victimization, Depression, Anxiety, and Aggression in Elementary School. *Personal and Individual Differences*, 24, 123-130.
- Creswell, J.W. (1998). Data Analysis and Representation, dans J.W. Creswell (Ed.): *Qualitative Inquiry and Research Design* (pp. 139-165). Thousand Oak: Sage.
- Dahlberg, L.L. & Krug, E.G. (2006). Violence a Global Public Health Problem, *Ciência & Saude Coletiva*, 11(2). 277-292.
- Daly, K. (1994). *Gender, Crime, and Punishment*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Daly, K. & Chesney-Lind, M. (1988). Feminism and Criminology. *Justice Quarterly*, 5, 497-538.
- Elliott, D. S., Huizinga, D. and Morse, B. J. (1986) Self-Reported Violent Offending: A Descriptive Analysis of Juvenile Offenders and Their Offending Careers. *Journal of Interpersonal Violence* 1(4), 472-514.
- Fazel, S., Sjostedt, G., Grann, M. & Langstrom, N. (2010). Sexual Offending in Women and Psychiatric Disorder: A National Case-control Study. *Archives of Sexual Behavior*, 39, 161-167.
- Fisher, D., & Beech, A.R. (2007). The implicit theories of rapists and sexual murderers. Dans T.A. Gannon, T. Ward, A.R. Beech, & D. Fisher (Eds.), *Aggressive Offenders' cognition: Theory, research, and practice*. (p.30-52). Chichester: Wiley.
- Fiske, S.T. & Taylor, S.E. (1991). *Social Cognition* (2nd ed). New York, NY: McGraw-Hill.

- Gannon, T.A. (2006). Increasing Honest Responding on Cognitive Distortions in Child Molesters : The bogus pipeline procedure. *Journal of Interpersonal Violence*, 21(3), 358-375.
- Gannon, T.A. (2009). Social Cognition in Violent and Sexual Offending : an Overview. *Psychology, Crime and Law*, 15(3), 97-118.
- Gannon, T.A., Hoare, J., Rose, M., et Parrett, N. (sous-presse). A re-examination of female child molesters' implicit theories : evidence of female specificity ?
- Gannon, T.A., Keown, K., Rose, M.R. (2008) An Examination of Current Psychometric Assessments of child Molesters' Offense-supportive Beliefs Using Ward's Implicit Theories. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 53(3), 316-333.
- Gannon, T.A. et Polaschek, D.L.L. (2006). Cognitive Distortions in Child Molesters : a Re-examination of Key Theories and Research. *Clinical Psychology Review*, 26(8), 1000-1019.
- Gannon, T.A. et Rose, M.R. (2009). Offense-related Interpretative Bias in Female Child Molesters. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 21(2), 194-207.
- Gannon T.A., Rose, M.R. et Ward, T. (2008). A Descriptive Model of Offence Process for Female Sexual Offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 20(3), 352-374.
- Gannon, T.A. et Ward, T. (2009). Introduction to the Special Issue on Offender Cognition and Emotion. *Psychology, Crime and Law*, 15(3), 95-96.
- Gannon, T.A., Ward, T., Beech, A.R., Fisher, D. (Eds.). (2007). *Aggressive Offender's Cognition: Theory, Research and Practice*. Chichester: Wiley & Sons, 296 pages.

- Gannon, T.A., Ward, T. et Collie, R. (2007). Cognitive Distortions in Child Molesters : Theoretical and Research Developments Over the Past Two Decades. *Aggression and Violent Behavior*, 12(4), 402-416.
- Gibbs, J.C., Potter, G.B. & Goldstein, A.P. (1995). *The EQUIP Program: Teaching Youth to Think and Act Responsibly through a Peer-helping Approach*. Champaign, IL: Research Press.
- Gilchrist, E. (2009). Implicit Thinking about Implicit Theories in Intimate Partner Violence, *Psychology, Crime & Law*, 15(2), 131-145.
- Gilfus, M. (2002). Women's Experiences of Abuse as a Risk for Incarceration. En ligne: <http://new.vawnet.org>.
- Gilligan, C. (1987). Moral Orientation and Moral Development. Dans E.F. Kittay & D.T. Meyers (Eds.), *Women and Moral Theory* (p. 19-23). Savage, MD: Rowman and Littlefield.
- Giordano, P.C. & Cernkovich, S.A. (1979). On Complicating the Relationship between Liberation and Delinquency. *Social Problems*, 26, 467-481.
- Glaser, B. & Strauss, A. (1967). *The Discovery of Grounded Theory*. Chicago: Aldine.
- Gobeil, R. & Barrett, M.R. (2007). Rates of Recidivism for Women Offenders. *Service correctionnel Canada, N° R-192*, 21 pages.
- Gottfredson, M. & Hirschi, T. (1990). *A General Theory of Crime*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Graves, K.N. (2007). Not always Sugar and Spice: Expending Theoretical and Functional Explanation for why Females Aggress. *Aggression and Violent Behavior*, 12. 131-140.

- Hagan, J. (1989). *Structural Criminology*. New Brunswick, NJ :Rutgers University Press.
- Harrati1, S., Vavassori1, D. & Villerbu, L. (2007). Étude des caractéristiques psychopathologiques et psychocriminologiques d'un échantillon de 40 femmes criminelles. *L'Information psychiatrique*, 83(6), 485-93.
- Heimer, K. (1996). Gender, Interaction, and Delinquency: Testing a Theory of Differential Social Control. *Social Psychology Quarterly*, 59, 39-61.
- Hernandez, N. & Grau, B. (2002). Analyse du discours: segmentation, structuration, description et représentation. *Centre National de la Recherche Scientifique*, 12 p.
- Hirschi, T. (1969). *Causes of Delinquency*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Kohlberg, L. (1981). *The Philosophy of Moral Development*. San Francisco, CA: Harper and Row.
- Krug, E.G., Dahlberg, L.L., Mercy, J.A., Zwi, A.B. & Lozano-Ascencio, R. (2002). *World Report on Violence and Health*. Geneva: World Health Organisation.
- Krug, E.G., Mercy, J.A., Dahlberg, L.L. & Zwi, A.B. (2002). The World Report on Violence and Health. *The lanset*, 360, 1083-1088.
- Laperrière, A. (1997). Théorisation ancrée (grounded theory) : Démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées, dans Poupart, J., Deslauriers, J-P., Groulx, L., Laperrière, A., Mayer, R., Pires, A. (Eds.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques* (pp.309-340). Montréal : Gaëtan Morin.
- Lauritsen, J.L., Heimer, L. & Lynch, J.P. (2009). Trends in the Gender Gap in Violent Offending: New Evidence from the National Crime Victimization Survey. *Criminology*, 47(2), 361-399

- Lombroso, C. & Ferrero, W. (1895). *The Female Offender*. New York: Philosophical Library.
- Loucks A.D. & Zamble E. (2001). Predictors of Criminal Behavior and Prison Misconduct in Serious Female Offenders, *Service Correctionnel Canada*, 46 pages
- Makarios, M. (2007). Rase, Abuse and Female Criminal Violence. *Feminist Criminology*, 2, 100-116.
- Manchak, S.M., Skeem, J.L., Douglas, K.S. & Siranosian, M. (2009). Does Gender Moderate the Predictive Utility of the Level of the Service Inventory – Revised (LSI-R) for Serious Violent Offenders? *Criminal Justice and Behavior*, 36, 425-442.
- Mann, R.E. (2004). *An Investigation of the Nature, Content, and Influence of Schemas in Sexual Offending*. Unpublished PhD thesis, University of Leicester, England.
- Maruna, S. & Mann, R.E. (2006). A Fundamental Attribution Error? Rethinking Cognitive Distortions. *Legal and Criminological Psychology*, 11, 155-177.
- Matlin, M.W. (2001). *La Cognition: Une introduction à la psychologie cognitive*. France : DeBoeck Université.
- Matthews, B. & Norris, F. (2002). When is believing ‘seeing’? Hostile attribution bias as a function of self-reported aggression. *Journal of Applied Social Psychology*, 32(1), 1-32.
- McCartan, L.M. & Gunnison, E. (2009). Individual and Relationship Factors that differentiate Female Offenders with and without a Sexual Abuse History. *Journal of Interpersonal Violence*, 25(8), 1449-1470.
- McKeown, A. (2010). Female Offenders: Assessment of Risk in Forensic Settings. *Aggression and Violent Behavior*, 15(6), 424-429

- Megargee, E.I. (1966). Undercontrolled and Overcontrolled Personality Types in Extreme Antisocial Aggression. *Psychological Monograph*, 80(3), whole no.
- Megargee, E.I. (1971). The Role of Inhibition in the Assessment and Understanding of Violence. Dans J.E. Singer (Ed.), *The Control and Understanding of Aggression and Violence: Cognitive and Psychological Factors* (p.125-147). New York, NY: Academic Press.
- Megargee, E.I. & Cook, P.E. (1975). Negative Response Bias and MMPI Overcontrolled-Hostility Scale: A Response to Deiker. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 43, 725-729.
- Merton, R.K. (1938). Social Structure and Anomie. *American Sociological Review*, 3, 672-682.
- Moffitt, T.E., Caspi, A., Rutter, M. & Silva, P.A. (2001). *Sex difference in Antisocial Behavior: Conduct Disorder, Delinquency, and Violence in the Dunedin Longitudinal Study*. Cambridge: Cambridge University.
- Morris, R. (1964). Female Delinquency and Relational Problems. *Social Forces*, 43, 82-88.
- Murdoch, S., Vess, J. & Ward, T. (2010). Descriptive Model of the Offense Process of Women Violent Offenders Distal Background Variables. *Psychiatry, Psychology and Law*, 17(3), 368-384.
- Murphy, W.D. (1990). Assessment and Modification of Cognitive Distortions in Sex Offenders. Dans W.L. Marshall, D.R. Laws & H.E. Barbaree (Eds), *Handbook of Sexual Assault: Issues, Theories, and Treatments of the Offender* (p.331-342). New York, NY: Plenum Press.

- Neff, J.L. & Waite, D.E. (2007). Male versus Female Substance Abuse Patterns among Incarcerated Juvenile Offenders: Comparing Strain and Social Learning Variables. *Justice Quarterly*, 24(1), 106-132
- Ogle, R.S., Maier-Katkin, D. & Bernard, T.J. (1995). A Theory of Homicidal Behavior among Women. *Criminology*, 33, 174-193.
- Ouimet, M. (2009). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Canada : Les Presses de l'Université Laval
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Paillé, P. (1996). Qualitative par théorisation ancrée (analyse de contenu) in A. Mucchielli (Ed.) : Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales (pp.184-190). Paris : Armand Collin.
- Permanen, K., Cousineau, M., Brochu, S. & Sun, F. (2002). *Proportions of Crimes Associated with Alcohol and Other Drugs in Canada*. Ottawa: Canadian Center on Substance Abuse. En ligne: www.ccsa.ca.
- Perry, D.G. & Bussey, K. (1979). The Social Learning Theory of Sex Differences: Imitation is Alive and Well. *Journal of Personality and Social Psychology*, 37, 1699-1712.
- Piaget, J. (1965). *The Moral Judgment of the Child*. New York, NY: Free Press.
- Piquero, N., Gover, A., MacDonald, J. & Piquero, A. (2005). The Influence of Delinquent Peers on Delinquency. *Youth & Society*, 35, 251-276.
- Pirès, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique, dans dans Poupart, J., Deslauriers, J-P., Groulx, L., Laperrière,

- A., Mayer, R., Pires, A. (Eds.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques* (pp.113-169). Montréal : Gaëtan Morin.
- Polaschek, D.L.L., Calvert S.W. & Ganon, T.A. (2008). Linking Violent Thinking Implicit Theory-Based Research With Violent Offenders, *Journal of Interpersonal Violence*, 24(1), 75-96.
- Polaschek, D.L.L. & Donovan, K.F. (2006). *Offending-related Cognition in Violent Offenders: A Grounded Theory Investigation*. Unpublished manuscript.
- Polaschek, D.L.L. et Gannon, T.A. (2004). The Implicit Theories of Rapists : What Convicted Offenders Tell Us. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 16(4), 299-314.
- Polaschek, D.L.L. et Ward. T. (2002). The Implicit Theories of Potential Rapists: What our Questionnaires Tell Us. *Aggression and Violent Behavior*, 7(6), 385-406.
- Pollack, O. (1950). *The Criminality of Women*. Philadelphia, PA: University of Pennsylvania Press.
- Pollock, J. (1999). *Criminal Women*. Cincinnati, OH: Anderson.
- Pollock, J. (2002). *Women, Prison and Crime*. Belmont, CA: Wadsworth.
- Pollock, J.M., & Davis, S.M. (2005). The Continuing Myth of the Violent Female Offender. *Criminal Justice Review*, 30(1), 5–29.
- Pollock, J.M., Mullings, J.M. and Crouch, B.M. (2006). Violent Women: Findings From the Texas Women Inmates Study, *Journal of Interpersonal Violence*, 21(4), 485-502.
- Rettinger, L.J. & Andrews, D.A. (2010). General Risk and Need, Gender Specificity, and the Recidivism of Female Offenders. *Criminal Justice and Behavior*, 37, 29-47.

- Robin, R. (1986). Postface. L'analyse du discours entre la linguistique et les sciences humaines : l'éternel malentendu. Dans *Langages*, 21^e année, no 81, 121-128.
- Rossegger, A., Wetli, N., Urbaniok, F., Elbert, T., Cortoni, F. & Andrass, J. (2009). Women Convicted for Violent Offenses: Adverse Childhood Experiences, Low Level of Education and Poor Mental Health. *BMC Psychiatry*, 9, 81-88.
- Salisbury, E.J. & Van Voorhis, P.V. (2009). Gendered Pathways: A Quantitative Investigation of Women Probationers' Paths to Incarceration. *Criminal Justice and Behavior*, 36(6), 541-566.
- Sestir, M.A. & Bartholow B.D. (2007). Theoretical Explanations of Aggression and Violence. Dans T.A. Gannon, T. Ward, A.R. Beech, & D. Fisher (Eds.), *Aggressive Offenders' Cognition: Theory, Research and Practice* (p. 157-178). Chichester, UK: John Wiley & Sons.
- Sharp, B. D. (2000). *Changing criminal thinking: A treatment program*. Lanham, MD: American Correctional Association.
- Shaw, M. (1994). *Ontario Women in Conflict with the Law: A Survey of Women in Institutions and under Community Supervision in Ontario*. Ottawa: Research Services, Strategic Policy and Planning Division, Ministry of the Solicitor General and Correctional Services.
- Shaw, N. (2002). Shifting Conversations on Girls' and Women's Self-injury: An Analysis of the Clinical Literature in Historical Context. *Feminism and Psychology*, 12, 191-219.
- Simon, R.J. (1975). *The Contemporary Woman and Crime*. Monograph in the Crime and Delinquency Issues Series. Washington, DC: National Institute of Mental Health.

- Simon, R.J. & Landis, J. (1991). *The Crimes Women Commit, the Punishments they Recieve*. Lexington, MA: Lexington Books.
- Simpson, S. (1989). Feminist Theory, Crime and Justice. *Criminology*, 27(4), 605-631.
- Simpson, S.S., Yahner, J.L. & Dugan, L. (2008). Understanding Women's Pathways to Jail: Analysing the Lifes of Incarcerated Women. *Australian and New Zealand pf Criminology*, 41(1), 84-108.
- Smart, C. (1979). The New Female Criminal: Reality or Myth? *British Journal of Criminology*, 19(1), 50-59
- Smith, D.A. (1979). Sex and Deviance: An Assessment of the Major Sociological Variables. *Sociological Quarterly*, 20, 183-195.
- Sommers, I., & Baskin, D.R. (1993). The Situational Context of Violent Female Offending. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30(2), 136–162.
- Stalans, L.J. (2009). Women's Offending Behavior: Evidence-based Review of Gender Differences and Gender Responsive Programs. *Victims and Offenders*, 4(4), 405-411.
- Statistique Canada. (2008). *Female Offenders in Canada*. Ottawa : Kong, R. & AuCoin.
- Statistique Canada. (2010). *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada*. Ottawa : Dauvergne, M. & Turner, J.
- Statistique Canada. (2010). *La victimisation criminelle au Canada, 2009*. Ottawa : Perreault, S. & Brennan, S.
- Steffensmeier, D. J. & Allan, E. (1996). Gender and Crime: Toward a Gendered Theory of Female Offending. *Annual Review of Sociology*, 22, 459-487.

- Steffensmeier, D.J., Schwartz, J., Zhong, H. et Ackerman, J. (2005). An Assessment of Recent Trends in Girls' Violence Using Diverse Longitudinal Sources: Is the Gender Gap Closing? *Criminology*, 43 (2), 355-405.
- Strauss, A. and Corbin, J. (1990). *Basics of qualitative research: Grounded theory procedures and techniques*. Sage Publications.
- Sutherland, E. (1947). *Principles of Criminology* (4th ed.). Chicago: J.B. Lippincott
- Tesch, R. (1990). Qualitative Research: Analysis Types and Software Tools. Dans R. Tesch, *Qualitative Research: Analysis Types and Software Tools*, 337, (p.76-102), New York, NY: The Falmer Press.
- Toch, H. (1992). *Violent Men: An Inquiry into the Psychology of Violence*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Verona, E. & Carbonell, J.L. (2000). Female Violence and Personality: Evidence for a Pattern of Overcontrolled Hostility among One-time Violent Female Offenders. *Criminal Justice and Behavior*, 27, 176-195.
- Ward, T. (2000). Sexual Offenders' Cognitive Distortions as Implicit Theories. *Aggression and Violent Behavior*, 5(5), 491-507.
- Ward, T. et Beech, A. (2006). An Integrated Theory of Sexual Offending. *Aggression and Violent Behavior*, 11(1), 44-63.
- Ward, T., Gannon, T.A. et Keown, K. (2006). Beliefs, Values and Action : The Judgment Model of Cognitive Distortions in Sexual Offenders. *Aggression and Violent Behavior*, 11(4), 323-340.
- Ward, T., Hudson, S.M., Johnston, L. & Marshall, W.L. (1997). Cognitive Distortions in Sex Offenders: an Integrative Review. *Clinical Psychology Review*, 17, 479-507.

- Ward, T. & Keenan, T. (1999). Child Molesters' Implicit Theories, *Journal of Interpersonal Violence*, 14(8), 821-838.
- Ward, T., Keown, K., & Gannon, T. A. (2007). Cognitive distortions as belief, value and action judgements. Dans T. A. Gannon, T. Ward, A. Beech & D. Fisher (Eds.), *Aggressive offenders' Theory, research and practice*. (p.53-70), Sussex: Wiley.
- Warren, J. I., Hurt, S., Loper, A., Bale, R., Friend, R., & Chauhan, P. (2002). Psychiatric Symptoms, History of Victimization, and Violent Behavior among Incarcerated Female Felons: An American Perspective. *International Journal of Law and Psychiatry*, 25, 129-149.
- Weber, R.P. (1985). *Basic Content Analysis*. Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Webster, S.D. & Beech, A.R. (2000). The Nature of Sexual Offenders' Affective Empathy: A Grounded Theory Analysis, *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 12(4), 249-261.
- Weizmann-Henelius, G., Putkonen, H., Naukarinen, H. & Eronen, M. (2009). Intoxication and Violent Women. *Archives of Women's Mental Health*, 12, 15-25.
- Weizmann-Henelius, G., Viemerö, V. & Eronen, M.(2004). Psychological Risk Markers Dans Violent Female Behavior. *International Journal of Forensic Mental Health*, 3(2), 185-196.
- Yochelson, S. & Samenov, S.E. (1977). *The Criminal Personality: The Change Process* (Vol II). New York, NY: Jason Aronson.

Annexes

Annexe I

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : Le processus du passage à l'acte violent chez les femmes

Chercheuse : *Geneviève St-Hilaire, étudiante, maîtrise en criminologie, Université de Montréal*

Directrice : *Franca Cortoni, Ph.D., professeur, École de criminologie, Université de Montréal*

Assistante de recherche : *Marie-Pier Robitaille, étudiante, maîtrise en criminologie, Université de Montréal*

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS :

1. Objectifs de la recherche.

La recherche vise à mieux comprendre le processus qui mène une femme à commettre un acte de violence. Plus précisément, connaître de quelle façon elles reconstruisent le processus qui les a menées à cet acte et de quelle façon elles l'intègrent dans le cours de leur vie.

2. Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche consiste à compléter :

- 1) une entrevue enregistrée d'approximativement 1.5 heures qui portera sur votre délit violent, son contexte, son déroulement, la période avant le délit et votre histoire personnelle.
- 2) un court formulaire sur vos informations démographiques (ex : âge, scolarité, statut marital, etc.).

3. Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Chaque participante à la recherche se verra attribuer un numéro (code) et seule la chercheuse principale et/ou sa directrice auront la liste des participants et des numéros qui leur auront été attribués. Seul ce code figurera sur l'enregistrement et le formulaire

d'informations démographiques. Les enregistrements seront détruits immédiatement après leur retranscription et seuls les transcriptions seront conservés.

Les renseignements et données obtenus dans cette recherche seront conservés dans un classeur sous clé situé dans un bureau fermé à l'École de criminologie à l'Université de Montréal, accessible seulement à la chercheuse principale et sa directrice. Les résultats de la recherche serviront à la rédaction d'un mémoire de maîtrise et possiblement à la rédaction d'un article scientifique.

Aucune information permettant d'identifier les participantes ne sera partagée avec d'autres personnes et n'apparaîtra dans la diffusion des résultats. Les formulaires de consentement seront détruits 7 ans après la fin du projet conformément aux règlements d'éthiques établies par l'Université de Montréal. Seules les données ne permettant pas d'identifier les participants seront conservées après cette date.

Aucune information au sujet de la recherche, incluant la décision de participer ou non à la recherche, ne sera versée dans les dossiers institutionnels des participantes.

En vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, le chercheur qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est compromis parce qu'il est victime d'abus sexuels ou est soumis à des mauvais traitements physiques par suite d'excès ou de négligence, est tenu de le déclarer au directeur de la protection de la jeunesse.

En vertu de la loi, si le chercheur obtient pendant l'entrevue des informations indiquant un danger imminent de mort (y compris par suicide) ou de blessures graves pour une personne ou un groupe de personnes, il se verrait dans l'obligation soit d'en prévenir la ou les personnes menacées, soit d'en avertir les autorités compétentes.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur la délinquance des femmes et à l'amélioration éventuelle des outils d'évaluation et d'intervention s'appliquant aux femmes ayant commis un crime violent. Votre participation à la recherche pourra également vous donner l'occasion de mieux vous connaître.

Par contre, il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec l'agent de recherche. S'il y a lieu, l'agent de recherche pourra vous référer à une personne-ressource (par ex., psychologue) de votre établissement.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheuse, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

B) CONSENTEMENT :

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps par simple avis verbal sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée à l'aide d'un appareil numérique.

OUI NON

Je consens à ce que les données recueillies dans le cadre de cette étude soient utilisées pour des projets de recherche subséquents de même nature, conditionnellement à leur approbation par un comité d'éthique de la recherche et dans le respect des mêmes principes de confidentialité et de protection des informations.

OUI NON

Signature: _____

Date: _____

Nom: _____

Prénom : _____

Code d'entrevue : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées

Signature du chercheur _____

Date : _____

Nom: _____

Prénom : _____

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec Geneviève St-Hilaire, chercheuse principale, à l'adresse courriel suivante : XXX . Si vous avez des questions additionnelles, vous pouvez communiquer

avec la professeure Franca Cortoni, directrice de la recherche, au numéro de téléphone suivant : XXX

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone XXX ou à l'adresse courriel XXX (**L'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

Un exemplaire du formulaire de consentement signé vous sera remis.

Annexe II**INFORMATIONS DÉMOGRAPHIQUES**

Code : _____

Âge : _____

Statut marital : _____

Dernier niveau de scolarité : _____

Occupation avant incarcération ou probation : _____

Enfant(s) : Non _____

Oui _____ Nombre : _____

Délit actuel : _____

Durée de la sentence : _____

Date de la sentence : _____

Historique des délits à l'adolescence :

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Historique des délits à l'âge adulte :

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Annexe III

Guide d'entrevue

Titre de la recherche : *Le processus du passage à l'acte violent chez les femmes*

Consigne de départ de l'entretien:

Le but de la recherche est de comprendre le processus par lequel les femmes en arrivent à commettre un acte violent. On ignore encore ce qui pousse une femme à commettre un acte de violence et l'on cherche à connaître de quelle façon les femmes, s'explique leur acte. Pour ce faire, nous allons aborder avec vous votre vie en générale, la période 6 mois avant votre délit, le jour de votre délit, son déroulement et le contexte dans lequel il s'est déroulé.

Nous aimerions vous poser des questions sur vos pensées, vos émotions et l'expérience que vous avez vécue par rapport à votre délit. Il n'y a pas de mauvaise réponse, nous sommes seulement intéressés par votre point de vue sur cet événement.

Si vous n'êtes pas confortable d'aborder un sujet ou pour une tout autre raison, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous pouvons arrêter l'entrevue pour vous donner une pause ou aborder un sujet avec lequel vous êtes plus à l'aise de parler. Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions et vous pouvez vous retirer de l'entrevue à tout moment sans avoir à fournir d'explication.

Avant de commencer avez-vous des questions auxquelles nous, n'aurions pas répondu?

Selon-vous, qu'est-ce qui vous a amené à commettre un geste de violence?

Thème 1 : Historique personnel :

J'aimerais que vous me parliez de votre histoire personnelle?

Précision pour l'agent de recherche : On cherche à aborder les sujets suivants :

- Enfance/adolescence
- Antécédents familiaux
- Relations interpersonnelles
- Victimisation
- Problème de consommation
- Santé mentale
- Antécédents criminels

Suggestions de questions (si nécessaire) :

- J'aimerais que vous nous parliez de votre enfance/adolescence?
- Comment ça se passait à la maison?
- Avez-vous été témoin/victime de violence?
- Quelles étaient vos relations avec votre famille, amis, camarades scolaires premiers amoureux?

- Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées au cours de votre vie?

Selon-vous, il y a-t-il des éléments de votre histoire qui serait relié à votre acte de violence? Si oui, lesquels?

Thème 2 : Période avant l'acte de violence

- *J'aimerais que vous me parliez de la période avant votre délit.*

Précision pour l'agent de recherche : On cherche à aborder les sujets suivants :

- État d'esprit (émotions, cognitions)
- La période couvrant les six mois précédant le délit
- Événements marquant dans les semaines, jours, heures avant le délit

Suggestions de questions (si nécessaire) :

- Comment décrieriez-vous votre vie 6 mois avant le délit?
- Aviez-vous rencontré des difficultés particulières à ce moment?
- Comment vous sentiez-vous dans les jours avant le délit?
- Comment vous sentiez-vous quelques heures avant le délit?
- Comment c'est passé cette journée?
- À quoi pensiez-vous quelques heures/minutes avant le délit?

Thème 3 : Déroulement de l'acte

- *J'aimerais que vous me parliez de comment s'est déroulé le moment où vous avez commis ce geste de violence.*

Précision pour l'agent de recherche : On cherche à aborder les sujets suivants :

- Motivations
- État d'esprit (émotions, cognitions)
- Déroulement

Suggestions de questions (si nécessaire) :

- Quelles raisons vous ont poussé à commettre cet acte de violence?
- Selon vous, quelle est la cause de votre délit?
- Comment vous sentiez-vous à ce moment?
- Quelles idées/pensées vous ont traversé l'esprit au moment de commettre cet acte de violence?
- Qu'avez-vous dit/fait à la victime?
- Comment expliqueriez-vous que vous ayez commis ce geste?
- Quel sens avez-vous donné à ce geste violent? Comment vous expliquez-vous votre geste?

Comment vous êtes-vous senti tout de suite après avoir commis ce geste?
Quelles étaient vos pensées? Que vous êtes-vous dit?

Thème 4 : Contexte Situationnel

- *J'aimerais que vous me parliez du contexte entourant votre geste de violence.*

Précision pour l'agent de recherche : On cherche à aborder les sujets suivants :

- Circonstances
- Lien avec la victime
- Implication de la victime ou de tiers
- Intoxication au moment du délit

Suggestions de questions (si nécessaire) :

- Dans quelles circonstances c'est déroulé votre délit?
- Saviez-vous que vous alliez recourir à la violence?
- Quel était votre lien avec la victime?
- Comment la victime a réagi à cet acte de violence (paroles/gestes)?
- Y'avait-il d'autres personnes présentes à ce moment? Si oui, comment ont-elles réagi?
- Comment c'est terminé l'incident?

Thème 5 : Déclencheur et frein

- *Certaines femmes font part d'éléments ou de contexte qui déclenche leur violence et d'autres qui la freine. J'aimerais que vous me parliez de ces éléments, s'ils existent, dans votre cas.*

Thème 6 : stratégies alternatives à la violence

- *Certaines femmes utilisent des stratégies avant de finalement recourir à la violence. Si c'est le cas pour vous, j'aimerais que vous m'en parliez.*

Thème 7 : Évolution de la violence

- *J'aimerais que vous me parliez de l'évolution de vos comportements violents à travers le temps.*

En terminant, y'a-t-il des éléments qui seraient en lien avec votre acte de violence que nous n'aurions pas abordé?